

PROGRAMME PARTENARIAL 2025

LES 12 TRAVAUX

DE L'INSTITUT PARIS REGION

APPROUVÉ
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 13 FÉVRIER 2025



www.institutparisregion.fr

L'INSTITUT
PARIS
REGION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Nicolas Bauquet - directeur général

COORDINATION DES ÉTUDES

Sébastien Alavoine -
directeur général adjoint

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Aude Saraudy

RÉDACTION

Marie-Anne Portier

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

MAQUETTE

Agnès Charles

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki,
sandrine.kocki@institutparisregion.fr

L'Institut Paris Region

Campus Pleyad - Pleyad 4
66-68, rue Pleyel
93200 Saint-Denis
01 77 49 77 49



institutparisregion.fr



ISSN 2780-9684

ISSN ressource en ligne en cours

ISBN 978-2-7371-2401-3

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.

Les copies, reproductions, citations intégrales ou partielles,
pour utilisation autre que strictement privée et individuelle,
sont illicites sans autorisation formelle de l'auteur ou de l'éditeur.
La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants
du code pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).

Dépot légal : 1^{er} trimestre 2025.

Couverture : L'Institut Paris Region, photo : ph.guignard/air-images.net.
Franchissement urbain Pleyel : Marc Mimram Architecture Ingénierie.

ÉDITO

En janvier 2025, L'Institut Paris Region s'est installé dans ses nouveaux locaux, aux pieds de la gare Saint-Denis Pleyel, au cœur d'un territoire en pleine transformation, et bientôt au centre de l'un des plus grands réseaux de transports en commun du monde. Pendant cette année qui marquera aussi son 65^e anniversaire, L'Institut Paris Region se transforme pour rester fidèle à sa mission d'accompagner les acteurs publics franciliens, d'éclairer leur action, de les aider à concevoir et à mettre en œuvre leurs stratégies territoriales.

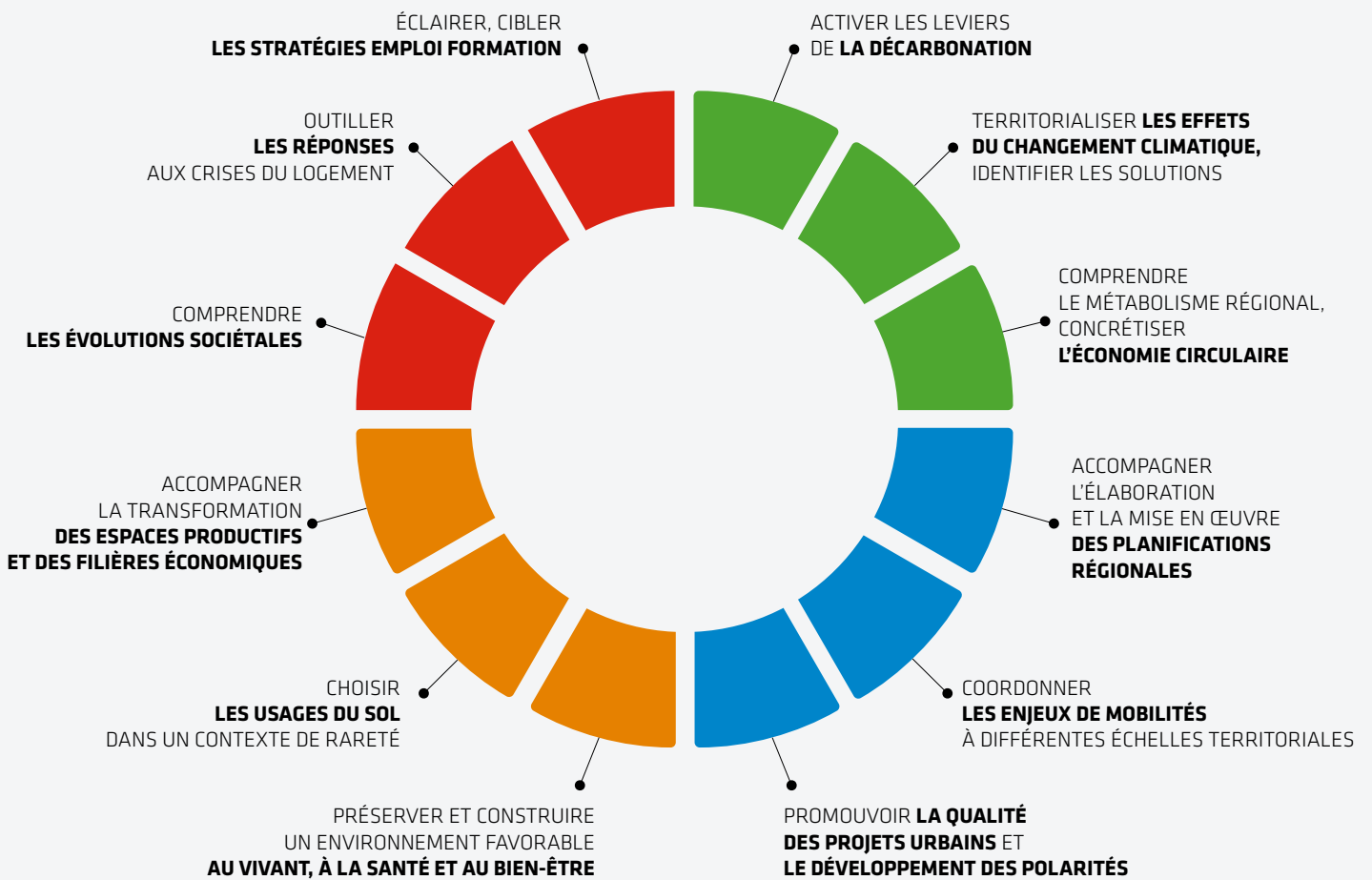
Les défis sont immenses, les ressources financières publiques limitées : plus que jamais, cet outil de mutualisation de l'expertise et de l'ingénierie qu'est l'Institut se veut une ressource pour toutes les collectivités et tous les organismes publics engagés dans la transformation de nos territoires. Maître d'œuvre de toutes les grandes planifications stratégiques régionales, L'Institut Paris Region est aussi capable d'éclairer les enjeux locaux et de travailler à l'échelle du projet pour aider à choisir et à inventer les modèles de demain.

Ce programme partenarial, élaboré avec l'ensemble de ses membres, est le reflet de cette activité multiforme, au service d'une seule mission : donner un temps d'avance aux décideurs publics franciliens, en créant un environnement de confiance pour leur permettre de prendre les bonnes décisions.

Nicolas Bauquet
Directeur général de L'Institut Paris Region

LES 12 TRAVAUX

DE L'INSTITUT PARIS REGION



SOMMAIRE

ÉDITO	1
1 Activer les leviers de la décarbonation	4
2 Territorialiser les effets du changement climatique, identifier les solutions	6
3 Comprendre le métabolisme régional, concrétiser l'économie circulaire	8
4 Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des planifications régionales	10
5 Coordonner les enjeux de mobilités à différentes échelles territoriales	12
6 Promouvoir la qualité des projets urbains et le développement des polarités	14
7 Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être	16
8 Choisir les usages du sol dans un contexte de rareté	18
9 Accompagner la transformation des espaces productifs et des filières économiques	20
10 Comprendre les évolutions sociétales	22
11 Outiller les réponses aux crises du logement	24
12 Éclairer, cibler les stratégies emploi formation	26
LISTE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX 2025	28
LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION	35
LES FORMATIONS	36

1

ACTIVER LES LEVIERS DE LA DÉCARBONATION



OBSERVER POUR ACCOMPAGNER ET PRIORISER

En 2025, la montée en puissance du ROSE (réseau d'observation statistique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre) se traduira notamment par une optimisation du traitement des données et un développement des analyses croisées. Les mises à jour des bilans de l'énergie et du climat réintroduiront la maille communale, ainsi que le volet sur la chaleur fatale. L'ergonomie et les fonctionnalités d'ENERGIF, volet SIG du ROSE, seront améliorées, intégrant de nouvelles options d'interrogation, d'exports et de datavisualisation.

L'Observatoire régional fret et logistique d'Île-de-France (OFELIF) renforcera son socle d'expertises et d'informations territorialisées (tableau de bord, cartoviz) tout en valorisant les données auprès des acteurs publics et privés.



RÉDUIRE L'EMPREINTE DU BÂTI

En Île-de-France, le bâtiment représente 68 % des consommations d'énergie finale et 48 % des émissions de GES. Un écart considérable est observé entre les objectifs fixés aux niveaux régional ou national et le bilan tant qualitatif que quantitatif de la rénovation réelle du parc résidentiel.

Pour aider les acteurs publics à prioriser leurs actions, L'Institut Paris Region réalise une étude à partir d'analyses croisées permettant d'identifier les enjeux, freins et opportunités de rénovation énergétique en fonction des grandes typologies de bâtiments du parc francilien. Il est envisagé de valoriser

ce travail en proposant aux adhérents d'évaluer les potentiels de rénovation à l'échelle de leur propre territoire. Des travaux exploratoires seront menés pour identifier et valoriser les impacts du décret tertiaire sur la requalification des différentes typologies de bâtiments concernés et leur capacité à renouveler leur rapport à l'environnement, aux usagers et aux habitants.

La Stratégie nationale bas carbone (2020) propose de massifier l'utilisation du bois d'œuvre, en raison de ses capacités de stockage de carbone. Le Cartoviz des matériaux bois et biosourcés réalisé en partenariat avec Fibois Île-de-France sera actualisé.



RÉDUIRE L'EMPREINTE DES TRANSPORTS

La réduction de l'empreinte des transports passe par plusieurs initiatives clés. Des travaux seront menés sur la décarbonation du fret routier, avec un focus sur le trafic de transit des poids lourds en Île-de-France. Pour la cinquième année consécutive, L'Institut Paris Region, en partenariat avec SNCF Transilien éclairera le rôle et les atouts du Mass transit, c'est-à-dire des transports ferrés du quotidien (train, RER, métro, tram), dans le système de mobilité francilien.

Dans le cadre des projets européens Horizon Europe UPPER (Unleashing the potential of public transport in Europe) et Interreg Europe CHESS (Cities Hub for Environmental Sustainability Strategies), l'Institut participera à des travaux sur l'innovation dans les transports en commun et la mobilité durable en lien avec les plans de mobilité. De plus, dans le cadre du projet STEER-Interreg NWE, une expérimentation de

service d'autopartage électrique sera menée en collaboration avec la MGP.



FÉDÉRER LES ACTEURS, ACCOMPAGNER LES INITIATIVES

Au cœur des dynamiques de réseaux énergie-climat en Île-de-France, L'Institut anime et contribue aux activités de PROMÉTHA — cercle francilien de la méthanisation — et du club Hydrogène, qui valorise les solutions hydrogène, tout en fédérant les initiatives. L'Institut co-anime également la filière bois-énergie avec Fibois ÎDF (observation des chaufferies biomasse, expertise de projets, sensibilisation).

Pour ce qui concerne la filière hydrogène, il poursuivra l'étude sur les infrastructures dédiées en Vallée de Seine, appuiera la candidature de la Région à l'appel à projets européen des grandes vallées de l'hydrogène, assurera le suivi des aides régionales et contribuera à la nouvelle SEM IDF Énergies et territoires.

Il confortera son soutien au développement de la filière solaire à travers plusieurs axes d'intervention : organisation d'échanges avec les acteurs, poursuite du dispositif « Les Générateurs » financé par l'ADEME, expertise et conseil aux collectivités, suivi de projets de grande envergure comme les ombrières ou les centrales au sol.

En 2025, il se penchera sur les perspectives de l'agrivoltaïsme, solution de production d'énergie renouvelable émergente mais controversée.

Le dispositif d'accompagnement pour la mise en place de plans de sobriété poursuivra son déploiement avec deux communes (Argenteuil et Chaville). Une réflexion est en cours pour proposer un dispositif d'accompagnement à la transition énergétique et écologique prenant appui sur le triptyque sobriété-efficacité-énergies renouvelables selon des modalités à définir.



WEBINAIRE

Favoriser l'intégration des enjeux de la forêt et du bois dans vos Plans climat

Avec Collectivités Forestières IDF et Fibois IDF

14 février 2025

Grand Circuit Tertiaire

Collectivités : financement et aides 2025 pour la rénovation énergétique

12 mars 9 h 30-11 h 30

Réussir le mix énergétique de son patrimoine tertiaire

4 juin 9 h 30-11 h 30

Rénovation des établissements scolaires : solutions et retours d'expérience

17 septembre 9 h 30-11 h 30

Collectivités : intégrer le décret BACS dans sa rénovation énergétique

3 décembre 9 h 30-11 h 30



FORMATION

Sensibiliser aux enjeux de l'hydrogène en Île-de-France

Le 7 octobre 2025



CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Le ROSE

Le Réseau d'observation statistique de l'énergie et des GES rassemble, consolide, traite et diffuse les informations, données et scénarios relatifs à la consommation, la production d'énergie et aux émissions de GES associées. Ses données constituent, pour les champs et les années qu'elles couvrent, les données régionales de référence.



ÉNERGIF

Outil de visualisation cartographique et de mise à disposition des données du ROSE. Des mises à jour sont prévues en juin 2025 : enrichissement et livraison des données de consommation et émissions de GES 2022, et production d'énergie 2023.



TERRAIN

3^e rencontre régionale de la méthanisation

Lycée Agricole Bougainville de Brie-Comte-Robert

20 mars 2025

2

TERRITORIALISER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, IDENTIFIER LES SOLUTIONS



Ophélie Ricci

COMPRENDRE ET GÉRER LES RISQUES

L'Institut s'engage dans la mise en place progressive d'un observatoire régional dédié à l'adaptation au changement climatique. Intégré à l'Institut Paris Region, il facilitera la prise de décision tant au niveau régional qu'infrarégional et accompagnera les collectivités dans l'élaboration de leurs stratégies d'adaptation. Il aura pour mission de collecter, mutualiser et diffuser des connaissances et des données relatives aux risques et aux impacts du changement climatique.

L'Institut contribue au suivi de la mise en œuvre de la Directive inondation et du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Île-de-France. En appui à la Stratégie inondation francilienne révisée en octobre 2023, il contribue notamment à l'élaboration d'indicateurs prioritaires. Il préparera, avec le CEPRI et l'ASTEE, un guide pratique sur la gestion des déchets post-catastrophes.

Les développements du Cartoviz des risques d'inondations par débordement et les travaux initiés sur le risque d'inondation par ruissellement seront consolidés.

L'Île-de-France fait désormais partie des nouvelles régions menacées par les feux de forêts. Outre la valorisation et la déclinaison territoriale de l'Atlas francilien des massifs à risque d'incendies publié en 2024, il est prévu de mobiliser de nouvelles données fournies par l'Office national des forêts. De plus, un test exploratoire des données Lidar sera conduit sur Rambouillet pour identifier les passages pompiers compatibles.



DÉVELOPPER LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

En 2025, l'ARB îdF, département biodiversité de l'Institut Paris Region, poursuivra ses actions en faveur des solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN), dans le cadre du projet européen LIFE ARTISAN. Ce projet, qui vise à renforcer la résilience des territoires face aux enjeux climatiques, mobilise un réseau d'acteurs locaux pour favoriser l'intégration des SafN dans les politiques de planification territoriale. En parallèle, une mise à jour de la publication « Climat et biodiversité : les solutions fondées sur la nature » sera réalisée, avec un accent particulier sur les milieux agricoles et forestiers. La renaturation des milieux urbains, essentielle pour lutter contre l'artificialisation des sols et le déclin de la biodiversité, sera au cœur des réflexions, avec une étude des pratiques en cours et la mise à jour de l'outil Cartoviz pour identifier le potentiel de renaturation d'un territoire. L'ARB îdF participera également au comité de gouvernance du développement de la filière des végétaux sauvages et locaux en Île-de-France porté par Île-de-France Nature et mènera parallèlement des entretiens avec des experts pour aboutir à une note de synthèse bibliographique et de préconisations sur l'intérêt des plantes locales, horticoles ou spontanées pour l'adaptation aux changements climatiques. Un outil sera préfiguré pour compléter le guide « Plantons local en Île-de-France » pour aider les porteurs de projets à choisir leurs palettes végétales, notamment selon des critères sur l'adaptation.

Enfin, L'Institut s'engagera dans des projets innovants, tels que PROMESSE pour la restauration écologique des milieux estuariens de la Seine, et conti-

nuera d'explorer les synergies entre gestion des eaux pluviales et biodiversité, afin de promouvoir des aménagements durables et respectueux de l'environnement.



SE PRÉPARER AUX ALÉAS, RENFORCER LA RÉSILIENCE

L'Institut mène une étude sur la vulnérabilité des entreprises franciliennes au changement climatique. Après une première phase d'analyse méthodologique, l'étude entrera dans une seconde phase de territorialisation. En 2025, une cartographie sera réalisée pour identifier l'exposition des sites d'activités économiques franciliens aux principaux aléas climatiques.

L'édition 2025 de l'État de santé de la biodiversité se concentrera sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité francilienne, les milieux urbain, agricole et forestier, la gestion de l'eau, ainsi que les conséquences sur les espaces protégés et les espèces emblématiques.

Le plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC), adopté en septembre 2022, prévoit la création d'un maillage « d'abris climatiques » à moins de 10 minutes à pied en cas de canicule. En 2024, L'Institut a produit pour la Région une cartographie des lieux, publics ou privés, climatisés et rafraîchis ouverts au public. En 2025, une version « experte » sera mise au point, permettant d'orienter les politiques publiques en privilégiant les solutions vertes ou passives de rafraîchissement.



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

L'Institut poursuivra ses actions envers les territoires en cohérence avec la mise en œuvre du PRACC et dans le cadre de ses travaux avec l'ADEME Île-de-France, notamment l'appui à l'animation de la démarche TACCT (Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires).

Pour compléter cette approche, l'offre en ingénierie territoriale se poursuivra auprès des collectivités franciliennes et notamment à travers l'accompagnement et la pré-instruction des dossiers techniques déposés dans le cadre de dispositifs financiers.



ÉVÈNEMENT

Semaine francilienne de la donnée et de l'IA du 11 au 14 mars 2025

Au programme : IA et risques climatiques.

Hackaviz Climat

du 20 février au 13 mars 2025

Le challenge pour visualiser l'adaptation au changement climatique en Île-de-France.

L'Institut Paris Region organise un hackaviz sur la visualisation des changements climatiques, avec l'appui de Dataactivist ! Cet événement aura lieu dans le cadre de la Semaine francilienne de la donnée et de l'IA coorganisée avec la Région Île-de-France et IDFM. Une restitution se tiendra le 13 mars après-midi dans les locaux de L'Institut Paris Region à Saint-Denis (93).



FORMATION

(Ré)intégrer la nature en ville

16 septembre 2025

17 septembre 2025 - Visite de site



CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Où renaturer en Île-de-France ?



Mise en place d'un portail pour l'observatoire régional de l'adaptation au changement climatique

Mise en ligne 1^{er} semestre 2025



PUBLICATION

SaFN : Retours d'expérience

- Bois de l'Aurore
- Les cours Oasis de Bry-sur-Marne
- L'Île de Douvres à Torcy
- Le Jardin joyeux : Aubervilliers



3

COMPRENDRE LE MÉTABOLISME RÉGIONAL, CONCRÉTISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



OBSERVER LES RESSOURCES ET LES FLUX DE MATIÈRES

En 2024, L'Institut Paris Region a mis à jour le bilan des flux de matières régionaux (données 2015) produit pour les besoins du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et de la stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire (SREC). Cette actualisation du métabolisme régional réalisée à partir des données les plus récentes a permis d'intégrer des éléments essentiels tels que l'eau et les ressources énergétiques, en précisant, quand c'était possible, l'origine et la destination des flux. En 2025, ce travail sera valorisé par différents événements et supports, notamment une infographie interactive renvoyant aux travaux et études disponibles, qui pourrait constituer un premier portail sur l'observation des ressources en Île-de-France. Deux axes d'études seront également approfondis : l'analyse des flux associés à la biomasse et le développement d'approches territoriales du métabolisme. Parallèlement, les indicateurs de l'économie circulaire seront territorialisés, autant que possible, et consolidés en fonction des nouvelles données et des besoins, par exemple en matière de déchets, d'écologie industrielle ou de gaspillage. Un tableau de bord régional de l'économie circulaire pourra être mis en place selon les possibilités de mise à jour des indicateurs sélectionnés.

SUIVRE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR DES DÉCHETS

L'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France (Ordif), département dédié de L'Institut, mène des missions d'observation permanente dans le cadre

d'un processus collaboratif. Il suit et analyse l'ensemble du secteur des déchets franciliens, qu'ils soient dangereux, non dangereux ou inertes, générés par les ménages, les entreprises ou le secteur du BTP. Pour ce faire, il mène des enquêtes récurrentes, annuelles ou biennales : déchets ménagers ou assimilés, installations de traitement de déchets non dangereux et exploite des bases de données publiques. Les données recueillies font l'objet de restitutions publiées en ligne et permettent d'alimenter le rapport de suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), ainsi que la base de données nationale SINOE. L'ORDIF assure également une observation économique du service public de gestion des déchets (financements, coûts...).



ACTIVER LES LEVIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire ne se limite pas au recyclage, à la réutilisation ou au réemploi ; elle englobe également l'évolution des métiers et des compétences. L'Institut se penchera sur les transformations du marché du travail liées à cette transition, en identifiant les nouvelles compétences requises et les formations nécessaires pour soutenir les initiatives circulaires.

Dans le cadre du plan régional de l'alimentation et de l'actualisation du pacte agricole, L'Institut mettra à jour les connaissances sur les filières courtes de proximité. En 2025, il dressera un état de lieux de l'organisation des circuits courts tout en formulant des recommandations d'action.

Dans le cadre du programme OCAPi sur le bouclage des cycles de l'azote, L'Institut accueillera un chercheur pour développer un outil d'identification des territoires propices à la valorisation locale des nutriments issus des urines et matières fécales humaines.



APPRÉHENDER LES BESOINS FONCIERS

Les emprises foncières consacrées aux services urbains et à l'économie circulaire sont essentielles pour la gestion des ressources nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de la métropole francilienne. Ces lieux concrets du métabolisme francilien sont souvent sujets à des conflits d'usage, en particulier dans les zones urbaines denses. L'Institut explorera cette dimension spatiale en recensant les installations de gestion des déchets, de production industrielle, de recyclage de matériaux, ainsi que celles liées à l'économie circulaire, à l'eau (approvisionnement et assainissement), à l'énergie, à l'alimentation (avec un accent sur la première transformation) et aux fonciers multifonctionnels. Les travaux engagés sur le « foncier circulaire » avec la Région et la MGP seront approfondis. Une convention de partenariat spécifique avec la MGP et l'APUR prévoit notamment de consolider une base de données commune relative aux espaces fonciers potentiellement mobilisables pour développer de nouvelles installations dédiées à l'entreposage et au reconditionnement des matériaux de construction.



ANIMER LES COMMUNAUTÉS, ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Créée en 2021, la Communauté des territoires circulaires est animée par L'Institut et impulsée par la Région. Elle associe au niveau institutionnel l'ADEME, la DRIEAT, la Banque des Territoires, le Sycotom et L'Institut. Plusieurs actions à destination des partenaires et territoires seront menées en 2025. L'Ordif accompagnera par ailleurs les collectivités sur les outils de pilotage et les coûts du service public de gestion des déchets.



FORMATION

Bâtir l'aménagement circulaire
18 novembre 2025 et visite de site
19 novembre 2025

CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Les installations de stockage de déchets non dangereux d'Île-de-France (ISDND)
Données 2022-2023



Les incinérateurs franciliens
UIDND franciliennes 2022-2023



Plates-formes de compostage d'Île-de-France
Données 2016-2021



Organisation institutionnelle des déchets
Cartographie des acteurs collecte et traitement des déchets ménagers 2024



Sensibiliser les professionnels à un tourisme soutenable



Storymap Toilettes fertiles
Séparation à la source des excréments : panorama et retours d'expériences



4

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANIFICATIONS RÉGIONALES



ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU SDRIF-E

Après son adoption par le conseil régional le 11 septembre 2024, le schéma directeur de la Région Île-de-France- Environnemental (SDRIF-E) doit être examiné par le Conseil d'État et approuvé par décret. Au cours de cette phase, L'Institut appuiera la Région, tant d'un point de vue juridique que technique.

L'application du SDRIF-E nécessite une interprétation partagée des orientations réglementaires et la mise à disposition d'outils pédagogiques à destination des auteurs de documents d'urbanisme, notamment. L'Institut a été mandaté pour consolider des outils de mises en œuvre du schéma en étroite collaboration avec les services de la Région et de l'État. Un guide d'application des orientations réglementaires à l'intention des acteurs de l'aménagement régional et des collectivités sera décliné sous formes de fiches thématiques, diffusées en ligne, qui rassembleront des éléments de doctrine, l'explication de modes de calcul, des illustrations et des renvois vers des outils pratiques. Un outil numérique — SDRIF-Explorer — permettra d'interroger le contenu du schéma régional (orientations et cartes réglementaires, objectifs quantitatifs) sur un territoire donné, afin d'identifier les dispositions nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanisme locaux. L'Institut participera à la définition de la lettre d'information régionale dédiée aux objectifs du SDRIF-E envoyée aux communes ayant déclaré leur intention d'élaborer ou réviser un document d'urbanisme local (DUL) et continuera d'assurer l'analyse de ces DUL. En plus de ces actions d'aide à l'application du schéma, L'Institut démarrera les travaux nécessaires à son suivi, en participant par exemple au suivi des

enveloppes foncières régionales, et via le suivi des documents d'urbanisme locaux et des projets d'aménagement.



APPUYER L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PLANIFICATION RÉGIONAUX

L'Institut accompagne l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi ou la révision de nombreux plans, stratégies ou schémas régionaux : il apporte toute l'expertise dédiée nécessaire, afin de guider les choix en identifiant les effets systémiques et les conséquences possibles sur d'autres enjeux et d'autres territoires et garantir la cohérence globale des exercices de planification.

En 2025, cette expertise s'appliquera : à la révision du schéma régional climat air énergie (SRCAE) et à son évaluation environnementale stratégique ; à la révision du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ; à la finalisation du schéma régional des carrières (SRC) et à son évaluation environnementale stratégique ; à la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la biodiversité (SRB 2020-2030) ; à la déclinaison régionale des plans nationaux d'actions (PNA) et au suivi des plans régionaux d'actions (PRA) en faveur des espèces menacées ; au suivi de la mise en œuvre du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH 2024-2030) ; au suivi de la mise en œuvre du plan des mobilités d'Île-de-France (PDMIF) ; à l'évaluation du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), A l'échelle des régions francilienne et normande, au sein de la coopération des

agences de la vallée de la Seine, L'institut appuie les financeurs du CPIER pour améliorer la connaissance sur les dynamiques interrégionales.



APPUYER LES TERRITOIRES DANS LEURS DÉMARCHES DE PLANIFICATION

L'Institut accompagne les territoires dans la conception, la mise en œuvre, le suivi ou la révision de leurs documents de planification et favorise leur articulation. À ce titre, il développe des outils pédagogiques et techniques (outil de traduction des règles sur les densités, territorialisation du zéro artificialisation nette (ZAN), potentiels de renaturation-compensation...) et propose des animations (rencontres régionales, formations...).

Dans le prolongement de l'appui technique porté à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale métropolitain, approuvé le 13 juillet 2023, L'Institut Paris Region accompagnera la Métropole du Grand Paris (MGP) pour la modification de ce document, puis de sa révision. Il contribuera également à la révision du plan climat air énergie métropolitain (PCAEM) : en 2025, outre l'évaluation environnementale de la stratégie et des actions, L'Institut participera aux travaux de relecture et de détermination des indicateurs de suivi. Décidé en octobre 2023, le nouveau PCAEM devrait aboutir en 2026, concomitamment au SRCAE avec lequel il doit être compatible.

En 2024, la MGP a sollicité l'appui de L'Institut Paris Region afin de renforcer la convergence entre les exercices d'évaluation des plans climat-air-énergie (PCAÉ) portés par les établissements publics territoriaux (EPT) et l'évaluation du PCAEM par la MGP. Le socle d'indicateurs qui en a résulté sera diffusé aux EPT en 2025. L'Institut s'inspire de ces travaux pour l'appui au dispositif de suivi-évaluation du SRCAE et réfléchit à sa diffusion aux autres collectivités territoriales dans le cadre de leur PCAET. Par ailleurs, une réflexion sur l'évolution de la base de données des actions issues des programmes des PCAET franciliens est en cours.



FORMATION

Cycle spécial SDRIF-E

Afin de faciliter et d'accompagner la mise en œuvre du SDRIF-E par l'ensemble des acteurs (régionaux, État, collectivités), un cycle de formation spécifique sera organisé en 2025 :

- Préparation de formations (initiales) sur le SDRIF-E avec la Région et la DRIEAT à destination de leurs services
- Accompagnement des services de la Région, pour construire et mettre en œuvre un programme de formation globale sur le SDRIF-E à destination des collectivités franciliennes ;
- Intégration d'une formation globale SDRIF-E dans le cadre du catalogue de formations de l'Institut, y compris à destination des élus, dans le cadre du droit à la formation, et d'acteurs privés comme des bureaux d'études ;
- En fonction des besoins exprimés, enrichissement des « fiches pratiques » d'aide à l'application des orientations réglementaires à destination des collectivités et des acteurs professionnels sur la mise en œuvre du SDRIF-E.

CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

SDRIF Explorer

Afin d'aider à la mise en œuvre du SDRIF-E, L'Institut Paris Region est en charge du développement d'un nouvel outil numérique ouvert à tous. Il permettra d'interroger le contenu réglementaire et quantitatif du Schéma régional sur un territoire.



ÉVÈNEMENT

Rencontre régionale des PCAET

3 avril 2025

5

COORDONNER LES ENJEUX DE MOBILITÉS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES TERRITORIALES



SUIVRE L'ÉVOLUTION DES MOBILITÉS

Entre 2010 et 2019, le nombre de déplacements tous modes confondus a augmenté d'environ 2 %. Ce chiffre global cache toutefois des pratiques très diverses. Une connaissance fine de la mobilité en Île-de-France rendant compte de cette complexité est indispensable pour définir et améliorer l'efficacité des politiques de transport et d'aménagement.

L'Institut dispose de plusieurs instruments pour suivre l'évolution des mobilités au niveau régional et faire connaître les tendances, les changements de pratiques et les phénomènes nouveaux. Il a mis en place une Enquête Mobilité par GPS (EMG) qui complète la traditionnelle Enquête Globale Transport (EGT) menée par Île-de-France Mobilités et cofinancée par l'État. Une exploitation de la base de données donnera lieu à plusieurs publications sur le profil des usagers des transports en commun, la mobilité hebdomadaire, les échanges avec les régions limitrophes... L'Institut finalisera ses travaux sur la consommation d'espace-temps des divers modes de déplacement et sera associé au développement du modèle dynamique de trafic de la DRIEAT.

Il s'agira également de faire monter en puissance l'observatoire du périphérique. Comme le révèle l'enquête EMG, 80 % des usagers du boulevard périphérique (BP) habitent en dehors de Paris. Dans l'objectif de suivre les impacts des voies de covoiturage et de la ZFE, le périmètre du baromètre sera étendu au boulevard des Maréchaux et aux axes structurants routiers en dehors de Paris, jusqu'à l'A86. Les impacts sur le trafic, le bruit, la pollution et l'accidentologie seront suivis chaque mois. Une analyse de la circulation des bus à Paris et en petite couronne sera effectuée dans une problématique de partage de la

voirie avec les vélos. Un tableau de suivi des comptage des vélos en circulation sera effectué.

L'Institut contribuera aussi au projet MADGIC (module d'analyses dynamiques et de génération d'Informations cartographiques Seine) porté par VNF et financé par l'ADEME afin de mieux connaître les flux liés à la voie d'eau et leurs impacts, notamment environnementaux.

Tous ces éléments alimenteront et enrichiront le tableau de bord mensuel de la mobilité.

Un benchmark européen sur la sécurité routière dans les grandes villes et régions sera réalisé.



ÉCLAIRER LES DÉCISIONS SUR L'ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES

En Île-de-France, en 2019, les transports en commun assurent 22 % des déplacements de la population, derrière la marche à pied (41 %) et la voiture (33,5 %), mais leur usage tend à se renforcer. Si la croissance de ce mode de déplacements fait consensus, sa consolidation soulève de nombreuses questions notamment eu égard aux temporalités : la mise en service progressive des lignes du Grand Paris Express, la réalisation de CDG Express, le prolongement de lignes de métro et de tramways ou encore la mise en place de voies réservées sur le périphérique vont probablement générer des effets peu prévisibles de report ou d'évolution de certaines polarités, qu'ils soient temporaires ou durables.

L'Institut sera particulièrement mobilisé pour accompagner les réflexions sur les nouvelles infrastructures et les projets d'extension (lignes de

métro, de train, de tramway, de BHNS). Il s'agira de suivre les évolutions de population à proximité de nouvelles infrastructures de transports : prolongements L14 au nord et au sud, prolongement L11 à Rosny-B-P, prolongement T3 à la Porte Dauphine. Des analyses territoriales seront également réalisées autour de la gare d'Orly-Pont de Rungis et le long du T13 Saint-Germain-En-Laye – Saint-Cyr. L'Institut accompagnera par ailleurs les réflexions sur le devenir d'Orlyval.

Une étude sur le grand contournement ferroviaire pour le fret en Île-de-France sera réalisée. Elle inclura un état des lieux des flux, des scénarios d'évolution ainsi qu'une évaluation des réserves de capacité du réseau ferroviaire.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTERMODALITÉ ET DES NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉS

Dans un double contexte de massification et d'individualisation des mobilités, l'intermodalité constitue une gageure pour optimiser la chaîne des déplacements. L'Institut entend renforcer son accompagnement des opérateurs et acteurs territoriaux en la matière et, d'une manière générale, sur les grands enjeux de mobilité.

Il accompagnera IDFM dans le suivi de la mise en œuvre du plan des mobilités régional (PDM), dont la promulgation interviendra en septembre 2025, et proposera aux adhérents de les accompagner pour la mise en application de ce PDM et des planifications locales associées (recommandations, stratégies, cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'études spécialisé...). L'Institut étudiera les spécificités des territoires ruraux dans leur manière d'appréhender l'offre Transilien, notamment ceux qui sont en bout de ligne (sentiment de relégation, attentes, effets sur la fréquence et le type de mobilités...). Il produira plusieurs matrices de temps de parcours à l'horizon 2030 (voiture particulière, transports en commun) et approfondira ses travaux sur la marche dans l'espace public.

L'expertise de L'Institut sera également mobilisé sur des pôles. Après avoir analysé les rabattements aux gares et stations d'Île-de-France puis proposé une typologie de noeuds correspondants, L'Institut produira des focus (gares, zones d'emplois) et exploitera la base de données de l'EMG 2023. Il investira plus en détails le sujet des pôles d'échanges multimodaux routiers (PEMR) en lien avec les réseaux de cars.



FORMATION

Mobilités et Big Data : pourquoi ? comment ?
12 juin 2025

CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Tableau de bord de la mobilité
Suivi mensuel par mode et par motif de l'évolution de la mobilité en Île-de-France



Enquête Mobilité par GNSS (EMG)
Premiers résultats et potentiel des bases de données



Baromètre du périphérique parisien
(vitesse, congestion, débit, bruit, pollution de l'air)



6

PROMOUVOIR LA QUALITÉ DES PROJETS URBAINS ET LE DÉVELOPPEMENT DES POLARITÉS



OUTILLER LE RENFORCEMENT DES POLARITÉS

Le SDRIF-E vise un aménagement et un développement équilibré de la région s'appuyant sur des polarités existantes ou en devenir. Des travaux seront engagés pour définir les conditions du renforcement de ces polarités.

Pour conforter les polarités, il est crucial d'entretenir et préserver la vitalité des centres-villes. L'Institut poursuivra et diversifiera son action sur le sujet.

L'accessibilité aux équipements et services constitue un autre levier essentiel. Afin de calibrer le dispositif régional « Tout à 20 minutes », L'Institut a été mobilisé pour apprécier le niveau d'équipement des territoires, identifier les éventuelles zones blanches et proposer des pistes pour résoudre les difficultés d'accès. Il s'agira notamment de réfléchir à la façon dont les équipements peuvent contribuer à la structuration du polycentrisme régional et, en retour, aux bénéfices que pourrait apporter une stratégie coordonnée de localisation des équipements pour faciliter leur accessibilité et le maillage du territoire. Cette question est aussi au cœur du projet européen DREAMS (Driving Equitable and Accessible 15 Minute Neighbourhood Transformations), auquel L'Institut participe, côté français, avec la Région, le CD91 ainsi que l'université Gustave Eiffel.



FAIRE PROJET AUTOUR DES GRANDS AXES

Avec l'appui de la Région Île-de-France, de la MGP et d'Île-de-France Nature, la démarche « Projets pilotes pour une métropole nature » explore les potentialités

de continuités paysagères, écologiques et de mobilités douces s'appuyant sur le socle naturel géographique de l'Île-de-France. En 2025, le cartoguide du projet de Grand parc des Trois plateaux sera actualisé et fera l'objet d'une *Note rapide*. Plusieurs études de continuités vertes seront envisagées en lien avec les collectivités.

À la suite du *Carnet pratique* sur le tourisme fluvestrie (à paraître) présentant un ensemble de bonnes pratiques et d'outils pour développer des projets touristiques durables et attractifs le long des voies d'eau, l'outil SlowTips sera complété. Un diagnostic territorial approfondi sera par ailleurs réalisé, incluant une cartographie des infrastructures, des sites et des acteurs.

Qu'il s'agisse de son engagement dans le programme « Avenues métropolitaines » (Metrex) ou de son accompagnement d'Est Ensemble sur les « autoroutes apaisées », L'Institut porte une vision innovante sur la transformation progressive du réseau de voirie magistral et des infrastructures routières en général. En 2025, il pourrait accompagner le Val-d'Oise dans une réflexion prospective, en lien avec Île-de-France Nature, sur le devenir des emprises réservées pour le projet routier d'Avenue du Parisis, aujourd'hui abandonné.



PROMOUVOIR LA QUALITÉ URBAINE À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS

Les quartiers de gare sont au cœur de la stratégie d'intensification urbaine de la planification régionale. L'Institut apporte son expertise à la SGP en ma-

tière d'indicateurs environnementaux afin d'alimenter l'observatoire des quartiers de gare. Parallèlement, un travail de mise en perspective du Grand Paris Express et des projets de développement urbain y afférents a été entamé.

L'Institut Paris Region pourra adapter son expertise pour accompagner les collectivités et leurs groupements dans leurs réflexions sur l'aménagement des quartiers des gares yvelinoises qui seront desservies par le RER E/Eole.

En complément de la démarche de suivi de la fréquentation de La Défense, un travail est envisagé sur le devenir des entreprises qui ont quitté ce quartier d'affaires.

L'institut apporte son expertise pour des projets d'aménagement et de quartiers durables, En 2025, il contribuera au bilan de l'AMI « 100 QIE ». Il appuiera également la MGP et Paris&Co dans le programme « Quartiers métropolitains d'innovation » (QMI).

Pour 2025, trois nouvelles villes ont été retenues : Sucy-en-Brie, Issy-les-Moulineaux et Argenteuil. Il poursuivra avec le soutien de l'Etat et de la Région, la démarche d'évaluation de l'impact urbain des Jeux olympiques et paralympiques.

À la suite de l'étude menée en 2024 sur les dynamiques pavillonnaires franciliennes, il proposera aux collectivités de territorialiser ces trajectoires, afin de mieux caractériser les processus locaux à l'œuvre, appréhender les effets des règles d'urbanisme sur l'évolution des formes urbaines ou des usages et identifier les actions les plus pertinentes à traduire dans un projet de territoire.



FORMATION

Comprendre et accompagner les transformations du pavillonnaire

23 septembre 2025

Maintenir les activités productives dans vos territoires

13 novembre 2025



ÉVÉNEMENT

BAP 2025

La troisième édition de la « Biennale d'architecture et de paysage » se déroulera à Versailles.

Cette édition aura pour thème :

« La Vi(II)e vivante ».

Du 6 mai au 13 juillet 2025

Rencontre DREAMS (ville/région à 15/20 minutes)

13 au 14 mars 2025



CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Tableau de bord :

Les projets d'aménagement

1931 projets recensés

avec une quarantaine d'indicateurs



PUBLICATION

Un Cahiers consacré aux ruralités métropolitaines (à paraître)

À la fois soumis à de fortes contraintes de transformations, porteurs de solutions en matière d'adaptation, terres de ressources et d'innovation, les espaces ruraux sont des lieux où les fragilités s'expriment le plus vivement, mais aussi où peuvent se mettre en œuvre une partie des solutions pour faire face aux crises. Apportant un nouvel éclairage sur ces espaces, le Cahiers permettra d'identifier les arbitrages stratégiques à réaliser pour préparer l'avenir des ruralités métropolitaines.

7

PRÉSERVER ET CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU VIVANT, À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE



Corinne Legenne/L'Institut Paris Region

CONNAÎTRE LE PATRIMOINE NATUREL FRANCILIEN

GeoNat îdF, gérée et animée par l'ARB îdF, constitue la plateforme régionale du système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel francilien (SINP îdF) et permet à chacun de partager ses données mais aussi de consulter l'ensemble des données naturalistes régionales, grâce notamment à une collaboration étroite avec l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) et le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP). En 2025, la base continuera d'évoluer notamment avec la mise en place d'une automatisation des échanges de données entre GeoNat îdF et la base Flore du CBNBP, l'ouverture de nouveaux protocoles de suivi ou la finalisation de la migration de site de recensement. L'ARB îdF continue l'animation du réseau des naturalistes franciliens dans l'objectif de renforcer les compétences des experts de terrain et de partage de connaissance : formations, rencontre annuelle, inventaires éclairés.

En 2025, L'Institut publiera une version consolidée du dernier millésime de la base de données régionale des espaces verts et boisés ouverts au public, qui fête cette année ses 35 ans d'existence.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

L'ARB îdF est identifiée comme pilote pour la mise en œuvre d'une dizaine d'actions de la déclinaison régionale de la stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP 2030), ainsi que comme contributeur de certaines actions pilotées par la DRIEAT. Elle organisera notamment en 2025 la 5e édition des rencontres des gestionnaires d'espaces naturels en

partenariat avec le département du Val-de-Marne. L'ARB îdF continuera de sonder les questions liées à la gestion forestière et la biodiversité notamment en s'investissant dans l'étude Sonosylva, projet du CNRS, de l'OFB et du MNHN qui teste la mise en place d'un plan de suivi de la biodiversité terrestre par l'enregistrement de l'ambiance forestière dans les forêts des espaces protégés de France métropolitaine. Une *Note rapide* étudiera la prise en compte de la biodiversité dans la défense contre les incendies de forêt (notamment par les obligations légales de débroussaillage). De même, l'ARB îdF continuera d'encourager les exploitants agricoles à faire le lien entre leurs activités et l'impact positif que ces dernières peuvent avoir sur la biodiversité à travers la promotion du guide « Agriculture et biodiversité ». Elle organisera plusieurs ateliers « agriculture et alimentation » en partenariat avec la Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gâtinais. Une bande dessinée sera réalisée sur l'environnement nocturne et la trame noire afin d'exposer de manière didactique et attractive les enjeux, constats et bonnes pratiques concernant la nuit et les lumières artificielles nocturnes.



PRENDRE EN COMPTE LA SANTÉ ENVIRONNEMENT

Le plan régional Santé Environnement (2024-2028)-PRSE4 adopté en juillet 2024, prend une large place dans le programme de travail de l'ORS impliqué dans le pilotage ou co-pilotage de 10 actions. Un accent particulier sera mis sur l'observation dans le do-

maine de l'adaptation au changement climatique (enjeux chaleur et santé en ville, polluants aérobio-logiques...). L'observation sera également renforcée sur les questions d'habitat et santé, dont les enjeux territoriaux sont encore mal documentés.

En 2025, les travaux sur la quantification du poids de la pollution de l'air en matière de développement de pathologies chroniques seront valorisés. À l'instar des données fournies par l'observatoire du boulevard périphérique, ils viendront alimenter la réflexion sur les impacts sanitaires croisés des expositions au bruit et à la pollution atmosphérique.

À travers le pilotage du réseau ÎSÉE (plus de 150 structures adhérentes), l'ORS renforce son positionnement historique sur le champ de la santé environnementale. Plusieurs travaux initiés en 2024 sur les inégalités territoriales de santé et de qualité de l'environnement en Île-de-France seront poursuivis en 2025, dont une étude qui visera à calculer un « indice de disparité environnementale » (IDE). En 2025, l'ORS appliquera une démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) aux enjeux « baignades en environnement naturel et santé », dans le contexte de l'héritage des JO Paris 2024.



SENSIBILISER LES FRANCILIENS, ACCOMPAGNER LES PROJETS

L'année 2025 devrait inaugurer au printemps le lancement de l'offre du « Biodiv'Tour » : ensemble de visites professionnelles, à la demande, conçu par l'Agence régionale de la biodiversité, en collaboration avec ses membres et partenaires, dans le but de faire se rencontrer les acteurs de la biodiversité sur le terrain et d'être source d'inspiration pour les participants.

L'ARBÎdF continuera d'animer le dispositif Territoires engagés pour la Nature (TEN) et le concours « Capitale française de la biodiversité », qui aura pour thème « Culture(s) & biodiversité ». La participation est ouverte jusqu'au 28 février 2025.

En 2025, une journée technique d'animation du réseau des collectivités engagées dans une démarche ABC (Atlas de la biodiversité communale) sera proposée pour favoriser le partage d'expérience. Cette journée ouverte à tous sera l'occasion de découvrir un nouvel outil, le « Portrait de la biodiversité territoriale » généré automatiquement à partir des bases de données disponibles à L'Institut.



WEBINAIRE

Cycle « Les fausses bonnes idées » Comprendre pour mieux agir

Toitures Végétales : des solutions standardisées de verdissement à une approche écosystémique de la végétalisation

21 mars 2025

Les micro-forêts urbaines

13 juin 2025

La reconquête des friches

10 octobre 2025

Les prairies fleuries

12 décembre 2025

ÉVÉNEMENT

Fête de la Nature 2025

Du 21 au 25 mai



CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Base de données « Espaces verts et boisés ouverts au public »

La mise à jour de la base sera consolidée et son Cartoviz dédié sera mis en ligne en 2025. L'évaluation de la carence en espaces verts sera également actualisée.

8

CHOISIR LES USAGES DU SOL DANS UN CONTEXTE DE RARETÉ



Pierre-Yves Bruneau/L'Institut Paris Region

SUIVRE LES ÉVOLUTIONS DE L'OCCUPATION DU SOL

L'Institut accompagne les territoires dans la compréhension de leurs modalités de développement urbain (renouvellement, extension, densification, déterminants) et l'analyse de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers, dans une perspective « ZAN » (zéro artificialisation nette). Pour ce faire, il mobilise plusieurs outils, au premier rang desquels le MOS (mode d'occupation des sols), inventaire numérique de l'occupation du sol francilien, mais aussi de nombreuses bases de données régulièrement actualisées (sites d'activités économiques, commerce, renouvellement urbain, projets d'aménagement, immobilier d'entreprise, tissus urbains...). En 2024, des travaux ont été réalisés pour mieux répondre aux exigences des analyses sur l'artificialisation des sols et préparer la production du nouveau millésime : améliorer sa géométrie, sa nomenclature et son contenu, avec une prise en compte affinée des espaces publics. C'est sur la base d'un Mos entièrement renouvelé que sera produit le nouveau millésime à l'été 2025, à partir cette fois d'images satellites : une première pour cette base historique habituellement conçue à partir de photographies aériennes. Les analyses et outils de suivi de l'occupation des sols seront mis à jour et publiés en fin d'année.

Un travail exploratoire sera réalisé en 2025 pour évaluer la possibilité de proposer un Mos 2D, à deux dimensions : couverture et usages. En effet, si le Mos actuel nous permet de bien identifier les changements d'affectation des sols, il reste moins pertinent pour analyser les mutations des tissus. Ce projet nous permettra d'évaluer la faisabilité de nouvelle

étape de transformation du Mos francilien et répondre ainsi aux besoins de suivi du SDRIF-E et pour la stratégie régionale pour la biodiversité 2020-2030. Des recherches d'articulation avec l'outil d'observation de l'occupation des sols à grande échelle (OCSGE) développé par l'IGN sont menés afin de s'assurer de la cohérence du Mos avec la démarche nationale et fournir les données nécessaires aux analyses franciliennes.



COMBINER L'APPROCHE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DES BESOINS

Avec la réalisation d'un « Atlas des Sols », déclinable en fonction des besoins à l'échelle régionale, départementale et intercommunale, L'Institut porte l'ambition de faire converger le défi quantitatif posé par l'objectif ZAN, avec sa traduction qualitative et spatiale à l'échelle des territoires, pour lui redonner du sens.

De même, L'Institut participe à l'amélioration de la version initiale de l'outil Quali'ZAN, porté par EPA Marne / EPA France, qui vise à mieux intégrer l'approche qualitative de l'artificialisation des sols (impacts sur les fonctions écologiques des sols) à l'échelle des projets urbains.

En complément, L'Institut a souhaité éclairer les conditions pratiques de la compensation de l'artificialisation. En 2025, il s'agira de confronter les questions soulevées auprès du législateur, de proposer un référentiel d'actions et de mettre en lumière les retours d'expériences, en termes de modèle économique et de planification à l'échelle d'un projet de

territoire. L'Institut contribue également aux analyses conjoncturelles et tendancielles de l'Observatoire régional du foncier. Dans le cadre de l'Orenaf, des travaux qualitatifs seront menés autour de la mise en œuvre du SDRIF-E et de l'enjeu de la compensation.

En matière d'environnement, l'efficacité des mesures compensatoires présentant certaines lacunes, l'ARB îdF souhaite préfigurer une mission d'animation d'une communauté « éviter, réduire, compenser » (ERC) francilienne. La réalisation d'une étude globale sur l'évaluation de la mise en œuvre de cette séquence en Île-de-France pourrait constituer une première étape. Un partenariat spécifique avec Île-de-France Nature pourra être mis en place.



ORIENTER LES USAGES AU REGARD DES CONTEXTES LOCAUX

L'Institut propose et développe de nombreux outils et méthodes qui éclairent les choix d'aménagement en fonction de critères multiples. Il mène une veille active sur la diversité des friches et poursuivra son appui aux territoires franciliens dans leurs stratégies de reconversion, en lien avec l'objectif ZAN. L'Institut actualisera la base de données des « friches potentielles » mise en place en 2020 pour améliorer la connaissance du gisement foncier et poursuivra, en lien avec la région et les collectivités, la consolidation de l'outil Cassius (Contribution à l'appariement spatial des sites et des usages) qui permet de définir le meilleur usage pour une friche donnée et, inversement, de cibler les meilleures friches disponibles pour un usage défini.

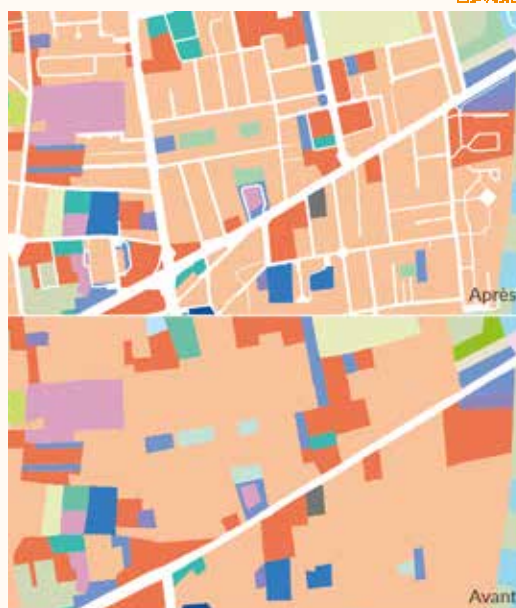
Le risque d'une concurrence accrue entre filières économiques pour des fonciers situés à proximité des mêmes postes de haute tension se pose, tout comme celui des régulations possibles pour un usage raisonné des fonciers encore disponibles et des mégawatts. Les data centers sont devenus un actif immobilier essentiel et en pleine mutation. Dans un territoire n'offrant que peu de possibilités de nouvelles implantations les géants de l'immobilier logistique semblent multiplier les reprogrammations en data center sur des fonciers logistiques ou industriels. L'émergence de cette filière interroge dans un contexte où le foncier économique se raréfie en Île-de-France, mais où la concurrence mondiale pour la construction d'infrastructures numériques de premier plan ne cesse de s'intensifier.



**Le ZAN en Île-de-France :
pourquoi et comment ?**
1^{er} octobre 2025



MOS+



Cartviz : Comparaison Mos 1949 - 2021
MOS 1949 à gauche
et 2021 à droite



9

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ESPACES PRODUCTIFS ET DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES



Vincent Gollain / L'Institut Paris Région

OBSERVER LES DYNAMIQUES ET L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

Surproduction de bureaux, télétravail, e-commerce, crise du logement, sobriété foncière... de nouvelles règles du jeu remodelent les relations entre activités économiques et lieux de centralité. Comment anticiper les ruptures, les effets domino, identifier les signaux faibles et faire face aux changements ? Des récits prospectifs seront réalisés à partir d'entretiens et d'études de terrains menés en Europe, au Canada et en Asie pour apporter un éclairage sur les dispositifs innovants mis en place pour maintenir, accueillir ou diversifier l'économie dans les grandes métropoles. Dans un deuxième temps, un récit exploratoire sur la place de l'économie dans les centralités franciliennes viendra compléter cette analyse comparative. L'objectif est de raconter les dynamiques économiques à l'œuvre dans les territoires franciliens, en adoptant une démarche de diagnostics partagés avec les acteurs locaux, tout en fournissant des orientations potentielles.

À ce titre, pour l'Institut, connaître les potentiels de développement économique de la région à travers le recensement et la description des fonciers clés est essentiel pour faciliter l'implantation d'activités économiques, et notamment productives, mais aussi aider à leur développement et à leur maintien en Île-de-France.

Après la mise à jour de la base des sites d'activités économiques (SAE), réalisée en 2024, L'Institut publiera deux *Note rapide* présentant l'état des lieux de ces sites au regard des grandes mutations économiques, de l'aménagement du territoire et de la transition climatique.

ANALYSER LA TRANSFORMATION DES FILIÈRES

Une *Note rapide* sera rédigée en collaboration avec l'Insee sur la filière francilienne de la santé (emplois par secteur d'activité et par établissement). Les biomedicaments représentent un secteur stratégique pour la souveraineté régionale. Le cartoviz dédié, largement consulté et relayé par le domaine d'intérêt majeur Bioconvergence pour la Santé (DIM BioConverS) sera mis à jour.

Par ailleurs, un diagnostic prospectif des potentialités de la bioéconomie en Île-de-France sera réalisé. Il inclura une définition partagée de la bioéconomie ; un état des lieux de l'écosystème francilien ; l'identification des enjeux majeurs et des priorités d'intervention de la Région. Il sera construit avec les services de la Région et en lien avec les régions voisines de l'Île-de-France, particulièrement celles qui se sont déjà dotées de stratégies régionales en la matière : Grand Est, Hauts-de-France et Normandie s'affirment aujourd'hui comme des territoires leaders en matière de bioéconomie.

La filière de la mode occupe une place significative en Île-de-France, avec un écosystème riche en entreprises et emplois. Ce secteur devient de plus en plus conscient des conséquences environnementales de ses activités. Avec Choose Paris Region, L'Institut analysera comment l'éco-conception et la circularité se traduisent concrètement dans la région.



ACCUEILLIR ET MAINTENIR LES FONCTIONS PRODUCTIVES ET TERTIAIRES

Dans le cadre de l'application du plan régional de l'alimentation (PRA) adopté en 2021 et de l'actualisation du pacte agricole, la Région a chargé L'Institut d'actualiser les connaissances sur les filières courtes de proximité et de l'accompagner dans sa stratégie « agriculture-alimentation », en particulier en termes de développement et de valorisation des produits franciliens. Dans un premier temps, en 2024, l'analyse s'est portée sur la marque « produits en Île-de-France » et sur le fonctionnement des filières. La seconde phase des travaux mettra l'accent sur la place des filières courtes de proximité dans le fonctionnement du système alimentaire francilien, en précisant clairement leur organisation (vente directe, grande distribution, commerces, restauration commerciale et collective...) et en approfondissant certains aspects : logistique, pratiques et attentes des consommateurs.

La délocalisation des activités productives constitue un frein à la diversification, voire précipite la disparition de certaines filières. L'Institut réalisera un diagnostic sur les outils de première transformation de produits agricoles en vue de leur relocalisation. La construction navale se concentre aujourd'hui dans quelques chantiers français, fluviaux et maritimes. Est-il souhaitable et possible de relocaliser ou simplement de maintenir, cette activité dans le bassin de la Seine ? Cette étude en partenariat avec VNF tiendra compte des perspectives offertes par l'ouverture de la liaison Seine-Escaut en 2030.

Avec l'essor des technologies numériques, les data centers jouent un rôle stratégique dans l'aménagement du territoire. Depuis 2017, l'Institut a mis en place une base de données pour documenter leur répartition et leur évolution. En 2024, cette base a été partagée avec la DRIEAT pour garantir une meilleure qualité des données et fournir une vision partagée des enjeux stratégiques liés à ces infrastructures. Un projet de cartoviz est en cours, visant à rendre les informations de la base plus accessibles au grand public et aux acteurs du secteur public.

Face à la dématérialisation croissante du travail de bureau, les projets d'immeubles de bureaux classiques semblent délaissés au profit de bâtiments tertiaires tournés vers des usages économiques et des modes de travail non dématérialisables. La généralisation de ces nouvelles offres à l'échelle de l'Île-de-France dépendra de la robustesse de leur modèle économique.



Accompagner la création de tiers-lieux sur son territoire

3 juin 2025

Accompagner la transformation des ZAE sur son territoire

18 juin 2025

Maintenir les activités productives dans vos territoires

13 novembre 2025



Biothérapies et bioproduction en Île-de-France



Les sites d'activités économiques

Commerces, bureaux, zones logistiques, entreprises industrielles...

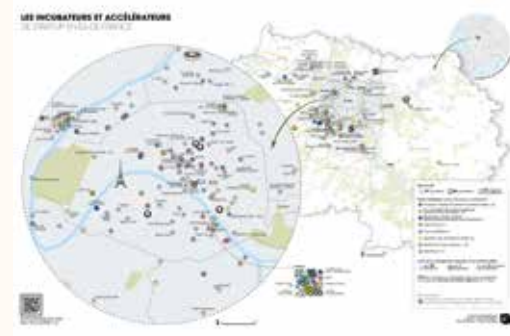


Les tiers-lieux

De nouveaux espaces pour travailler autrement



Incubateurs et accélérateurs de start-up en Île-de-France





Carreau Séverine/L'Institut Paris Region

ÉCLAIRER LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET LES MOBILITÉS RÉSIDENIELLES

Les évolutions démographiques et d'emploi ont des impacts sur toutes les politiques publiques. Combinées à d'autres évolutions sociétales (télétravail, mobilités résidentielles...), ces transformations posent de nombreux défis aux acteurs publics et privés franciliens. Après avoir développé de nouveaux scénarii départementaux à l'horizon 2040, intégrant le modèle de développement territorial porté par le SDRIF-E, L'Institut renouvellera et diversifiera son offre auprès des adhérents en matière de projections de population, de ménages, d'actifs et d'emplois.

En 2035, près de 2,3 millions de Franciliens auront 65 ans et plus, représentant 18 % de la population régionale contre seulement 15 % aujourd'hui. Dans la continuité du Cahier publié en 2024, le vieillissement fera l'objet de plusieurs travaux qui outilleront utilement les compétences et actions de nombreux adhérents de L'Institut : autonomie et solidarité bien sûr, politiques de mobilité, du logement et plus généralement d'aménagement, pour favoriser la santé des personnes et leur autonomie malgré leurs incapacités éventuelles. Des assises régionales de la longévité seront notamment organisées.

En lien avec la Région, les départements membres et les trois rectorats, L'Institut poursuivra les travaux sur la démographie lycéenne et produira des études territoriales (10 zooms territoriaux). Il accompagnera la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour les lycées de la Région Île-de-France en suivant les dynamiques démographiques des territoires et leurs effets sur l'avancée

en âge de jeunes en âge d'aller au lycée.

Dans la foulée de l'adoption du SDRIF-E et de la production des nouveaux scénarii de projections de population 2040, L'Institut déclinera ces trajectoires en projections de ménages pour alimenter les politiques de logement.

Enfin, il s'agira d'approfondir les travaux concernant les mobilités résidentielles en caractérisant le profil des ménages quittant les communes et en cernant leurs besoins en logements.



ANALYSER LES PRATIQUES SPORTIVES

Avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, le sport est plus que jamais un sujet d'intérêt pour les populations et les acteurs franciliens. L'Institut valorisera les analyses issues de l'enquête pilotée par l'INJEP sur le suivi des JOP. Une étude sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap sera également conduite, notamment pour identifier les freins.

L'Institut valorisera les résultats de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens conduite en 2024 (accès et usage des équipements et installations sportives par les Franciliens) et initiera une nouvelle enquête sur un thème encore à préciser.

Plusieurs publications annuelles seront également mises à jour : les chiffres clés du sport en Île-de-France et le tableau de bord des grands équipements sportifs (lieu, fréquentation...).

Enfin, L'Institut investira le sujet sport et espaces publics. Au-delà des équipements installés qui rencontrent un succès contrasté (skate-park,

street-workout, city-stade...), L'Institut souhaite repérer les bonnes pratiques et accompagner ses membres pour la programmation de l'activité physique et sportive dans l'espace public.



DÉCRYPTER LES ENJEUX DE SÉCURITÉ

Depuis 2001, l'enquête victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France est reconduite tous les deux ans auprès d'un échantillon de taille conséquente représentatif de la population francilienne par département. Elle permet d'obtenir des indicateurs robustes (sur les atteintes subies par les Franciliens et l'insécurité telle qu'ils la perçoivent) et d'en mesurer les évolutions sur près d'un quart de siècle. La treizième édition de cette enquête est prévue début 2025.

En l'espace de trois décennies, les questions de sécurité et de violences en milieu scolaire se sont imposées dans l'agenda public comme un problème important appelant la mise en œuvre de politiques spécifiques. Localement, ce sujet alimente aussi les réputations et la concurrence entre établissements scolaires dont l'attractivité est en jeu ; il est au cœur des stratégies de contournement de carte scolaire et contribue, de fait, aux dynamiques de ségrégation territoriale. Une étude sur les enjeux et modes de gestion de la sécurité dans les collèges et les lycées sera donc lancée en 2025.

Au-delà des enjeux liés aux établissements scolaires, L'Institut enrichira les éléments de diagnostic en matière de sécurité et de prévention de la délinquance dans les territoires de ses adhérents. Il proposera également une analyse des enjeux liés à la vidéosurveillance algorithmique (VSA) et reviendra sur les expérimentations menées par les collectivités territoriales franciliennes et les opérateurs de transport public.

Enfin, L'Institut étudiera l'impact de la menace terroriste sur les ambiances urbaines, dans le cadre du programme de recherche européen AtmoCT (« Atmospheres of (counter)terrorism in European Cities »), conduit en partenariat avec les universités de Cergy Paris (France), Jena (Allemagne), Birmingham et Plymouth (Royaume-Uni).



FORMATION

Dynamiques démographiques et immobilières à l'heure de la crise immobilière

8 et 9 décembre 2025



CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Cartoviz Accessibilité des équipements sportifs

Mise à jour programmée en 2025



CLUB ADHÉRENT

Projections démographiques : Club Collectivités

Les EPT et EPCI membres de L'Institut auront la possibilité de :

- rejoindre un club leur permettant de partager leurs ambitions en matière de construction et le niveau d'engagement des programmations d'aménagement selon une grille d'analyse mise à disposition ;
- bénéficier des hypothèses de L'Institut sur les dynamiques de construction dans le diffus, à l'échelle de leur territoire, et de les valider ;
- recevoir des projections de population aux horizons 2030 et 2040 à l'échelle communale (pour les communes de plus de 10 000 hab) ou de regroupements de communes.



ÉVÈNEMENT

Assises régionales de la longévité

3 juin 2025



11

OUTILLER LES RÉPONSES AUX CRISES DU LOGEMENT



OBSERVER POUR CIBLER L'ACTION

Principal poste de dépense des ménages, à la fois bien de première nécessité et richesse patrimoniale, le logement occupe une place à part dans la vie des Franciliens. L'analyse de l'enquête nationale logement permettra de mieux appréhender leurs conditions de logement. L'Institut s'emploiera à mesurer l'impact d'un contexte particulièrement défavorable (taux d'intérêt élevés, chute de la construction, en particulier abordable) sur les parcours résidentiels des Franciliens. Quels sont les ménages qui accèdent à la propriété ? Quelles sont les conséquences d'un parc locatif privé en pleine mutation ? Quelles difficultés les Franciliens rencontrent-ils pour se loger ?

Des outils d'observation seront proposés aux collectivités membres pour apprécier plus finement la nature des besoins en logement à traiter. Pour commencer, il s'agira d'appréhender finement la façon dont l'évolution du parc de logement et de son occupation (taille moyenne des ménages, évolution des résidences secondaires et de la vacance) ont pu peser sur les dynamiques démographiques locales. Un accompagnement sera également proposé pour scénariser l'évolution de la population en fonction des ambitions de développement des territoires. Enfin, l'analyse des nouvelles conditions de logement des ménages ayant quitté leur commune permettra de caractériser leurs préférences résidentielles (taille, prix) et de les mettre en regard de l'offre disponible dans leur commune de départ.

En lien avec l'ORF, L'Institut conduira enfin un groupe de travail visant à préfigurer les indicateurs à produire pour alimenter la structuration d'observatoires locaux de l'habitat et du foncier, afin de mieux cerner

les filières de production et de valorisation foncière, mais aussi de faciliter l'identification des fonciers stratégiques pour opérationnaliser les politiques territoriales.



CONSTRUIRE POUR UNE RÉGION ÉQUILIBRÉE

Plus nombreux, plus âgés mais aussi fréquemment étudiants ou jeunes actifs, la population francilienne évolue et les besoins en logement tout autant. Pour s'adapter à ces évolutions, construire constitue plus que jamais une priorité. En orientant deux tiers des nouveaux logements vers la production abordable, le SDRIF-E ambitionne de faire de la construction un véritable acte d'aménagement, qui renforce les polarités urbaines et corrige les fractures territoriales, notamment la concentration de la pauvreté. Une attention particulière sera portée aux territoires populaires afin de mieux appréhender leurs dynamiques immobilières, les efforts de diversification de l'offre de logements et leurs effets en matière de rééquilibrage territorial. En parallèle, il s'agira de comprendre les raisons du décalage croissant entre agréments et mises en service de logements sociaux, contribuant à ralentir le rattrapage à accomplir en matière d'offre abordable.

L'Institut décryptera les dynamiques de production du logement locatif intermédiaire et son rôle dans les parcours résidentiels des Franciliens. Une attention particulière sera portée à l'offre destinée aux jeunes et aux étudiants, afin d'aider les collectivités à créer des solutions adaptées et complémentaires

à celles du parc locatif privé. De plus, une application développée avec la Région facilitera l'accès des étudiants à l'offre de logement existante.



AGIR SUR LE PARC EXISTANT

Le parc existant constitue l'essentiel de l'offre accessible à la population. Dans ce contexte, préserver sa qualité et sa vocation résidentielle est une priorité. Une méthode sera développée pour identifier l'habitat collectif de centre-ville exposé à un risque de dégradation et les potentiels fonciers mobilisables pour assurer l'équilibre économique des opérations de rénovation. Le rôle des syndic dans la gestion du parc dégradé sera examiné. Le phénomène des locations touristiques sera regardé de près pour identifier les territoires où son développement se fait au détriment du parc accessible aux Franciliens. Le parc existant peut également constituer une ressource pour répondre aux besoins insatisfaits. Une étude s'intéressera au gisement représenté par les logements en sous-occupation accentuée.

L'Institut décryptera le processus de renouvellement urbain pour identifier l'offre qui disparaît et celle qui la remplace, mais aussi l'impact de ces transformations sur les évolutions démographiques et sociales.



TRAVAILLER LES SOLUTIONS AVEC LES ACTEURS

Qu'il s'agisse de construire ou d'agir sur le parc existant, les solutions doivent être bâties avec les acteurs. Acteurs clés dans l'acte de construire, les maires bâtisseurs feront ainsi l'objet d'une radioscopie pour améliorer le soutien qui peut leur être apporté et développer l'offre de logement attendue par les Franciliens. Des méthodes et des outils seront mis à la disposition des acteurs locaux pour les accompagner dans leur action. Un guide sera publié sur les leviers d'une densification respectueuse de l'environnement urbain et porteuse de qualité architecturale. La transformation de bureaux et de locaux d'activités en logements fera l'objet d'un second guide.



ÉVÉNEMENT

Construire !

Comment faire de la densification une opportunité pour la qualité architecturale et urbaine ?
Comment soutenir l'engagement des maires en faveur de la construction de logement ?
Deux questions mises en débat en marge de la BAP 2025, exemples de terrain à l'appui.

6 mai au 13 juillet 2025

Le syndic de copropriété, acteur du territoire en Île-de-France ?

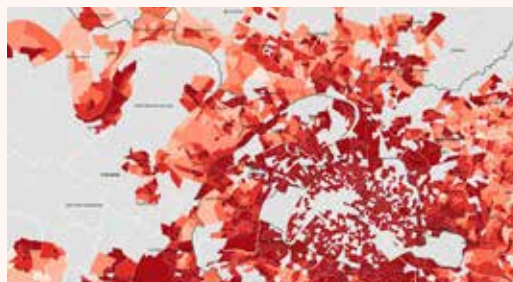
Petit déjeuner décideurs-chercheurs
Rediffusion du 6 novembre 2024



CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Cartoviz : Le logement en Île-de-France

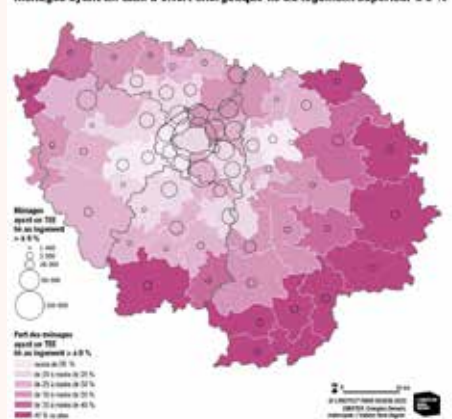
Caractéristiques du parc, construction et coût



La double vulnérabilité énergétique en Île-de-France (transport et logement)



Ménages ayant un taux d'effort énergétique lié au logement supérieur à 8 %





CC BY Nicolas DUPREY / CD 78

EXERCER LES MISSIONS D'OREF EN ÎLE-DE-FRANCE

En 2023, L'Institut Paris Region s'est vu confier par l'État et la Région les missions d'observatoire emploi-formation en Île-de-France. Les OREF contribuent à : l'observation, l'analyse et la prospective sur les évolutions de l'emploi des compétences, des qualifications, de la formation et de la relation emploi-formation, ainsi que sur les évolutions des besoins et attentes des publics, en prenant en compte les mutations économiques, démographiques et sociales et environnementales. Ces nouvelles missions s'inscrivent en grande complémentarité avec les expertises déjà en place à l'Institut, que ce soit en économie, en sciences sociales, en environnement ou en matière de santé.



DOCUMENTER LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES TERRITOIRES

Bien que l'Île-de-France demeure une région attractive et que sa démographie soit plus favorable, des tensions de recrutement existent et vont s'accroître dans certains domaines de compétences. Portés par les avancées technologiques, la transition écologique et les évolutions sociales, certaines activités professionnelles connaissent des évolutions majeures, de nouveaux métiers apparaissent, d'autres vont disparaître. Dans le même temps, la lutte contre le chômage reste un enjeu crucial. Les pouvoirs publics, que ce soit à travers la réforme de la voie professionnelle dans les lycées, via l'apprentissage ou encore par le plan d'investissement dans les compé-

tences (PRIC), tentent de répondre à ces défis en faisant évoluer l'offre de formation à destination des jeunes et des demandeurs d'emplois. L'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF) de L'Institut se doit d'être au plus près des territoires pour mesurer les besoins en compétences de chacun. Au premier semestre, des ateliers de travail seront mis en place dans les territoires pour dégager les problématiques principales en termes d'emploi, de formation, de qualification et d'insertion.

Pour répondre au besoin récurrent d'informations sur les secteurs en tension, les évolutions possibles de certains métiers et les métiers émergents, l'OREF produira des notes d'analyse sectorielles, par exemple sur l'évolution des métiers et des besoins en formation de la filière transport/logistique



OBSERVER LA RELATION EMPLOI FORMATION

Aligner les formations sur les besoins des entreprises tout en répondant aux aspirations individuelles en termes de parcours de formation est un défi complexe mais fondamental. Les acteurs de l'orientation et de la formation, qu'ils interviennent dans le cadre de l'enseignement initial, de l'apprentissage, de la formation professionnelle ou qu'ils s'adressent à des demandeurs d'emploi et des jeunes sans qualification, doivent œuvrer en permanence pour garantir la pertinence des parcours proposés au regard des évolutions du marché du travail. L'Oref se propose de leur apporter des éléments d'éclairage pour alimenter leur réflexion.

L'Oréf étudie la faisabilité de deux enquêtes panel ou baromètres, l'une auprès des entreprises, pour mieux connaître leurs besoins en emplois et en compétences, l'autre auprès des organismes de formation pour les questionner régulièrement sur différents sujets dont les résultats permettront d'orienter au mieux les dispositifs d'aide publiques. Il s'interrogera également sur l'évolution des compétences dans certains secteurs clés (économie circulaire, transport logistique...).



CONTRIBUER À LA DÉFINITION DE L'OFFRE DE FORMATION

Programmer l'offre de formation professionnelle qu'elle soit initiale ou continue a pour but de répondre aux besoins en compétences et qualifications du territoire, d'adapter et de sécuriser les parcours, de lutter contre le décrochage scolaire, de favoriser l'insertion professionnelle. Comprendre le fonctionnement des organismes de formation, leurs besoins, mais aussi comprendre les freins à l'entrée en formation et à la réalisation complète de parcours vers l'emploi sont essentiels pour définir des politiques publiques d'accompagnement. En 2025, il est prévu d'explorer les leviers pour mobiliser l'offre de formation et l'accompagnement des seniors. L'Institut tachera aussi de comprendre pourquoi, alors que les métiers en tension affichent de forts besoins en recrutements, les demandeurs d'emploi formés à ces métiers peinent à s'y insérer. La formation et l'emploi des jeunes seront abordés sous plusieurs aspects : développement de l'alternance dans le supérieur, déterminants et motivations à l'entrée en formation, adéquation entre l'offre et les demandes formulées dans Parcoursup...



OUTILLER LES ACTEURS SUR LES DONNÉES

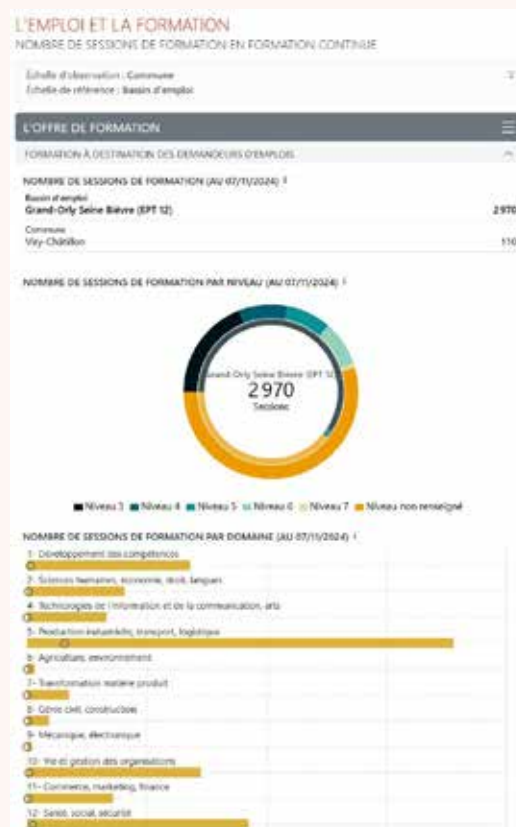
L'OREF s'attache à mettre à disposition des partenaires des outils de consultation de la donnée, statistique, cartographique, de datavisualisation afin qu'ils puissent rapidement et facilement obtenir des données fiables à des échelles variables (communes, EPCI, bassins d'emploi, etc.). La version bêta du Cartoviz emploi et formation en cours de développement sera optimisée en 2025.



CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

Cartoviz L'emploi et la formation

L'Institut Paris Region met à la disposition des collectivités, des acteurs publics et privés, des spécialistes et non-spécialistes un outil cartographique décrivant les dynamiques socio-économiques des territoires et l'offre en formations initiales et continues.





LISTE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX 2025

1. URBANISME - TRANSPORT

- BAP 2025

1.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- Vers un SDRIF-E : accompagnement de la Région dans la révision de son schéma directeur
- Suivi de la mise en œuvre du SDRIF-E + développement de SDRIF-Explorer
- Formations à la compréhension et à l'application du SDRIF-E
- Guide d'application des orientations réglementaires du SDRIF-E et définition d'une doctrine conjointe
- ORF (GT construction + GT Orenaf)

1.1.1. Les projets d'aménagement de la Région

- Concrétisation du polycentrisme, en définir les freins et leviers
- Renaturation et zéro artificialisation nette (ZAN)
- Observatoire Quartiers de gares du Grand Paris Express (GPE) et environnement
- Les friches : valorisations, reconquête
- Consolider et valoriser l'expertise sur les quartiers durables
- Urbanisme transitoire : appui à la Région
- Parc des hauteurs – Est Ensemble
- Consolidation de Cassius (contribution à l'appariement spatial des sites et des usages)
- Potentiel logistique issu du foncier en friche en Île-de-France
- État des lieux des opérateurs publics de l'aménagement

1.1.2. Les projets de mobilité et transport de la Région

- Mise en œuvre et animation de l'Observatoire fret et logistique d'Île-de-France (OFELIF)
- Le grand contournement ferroviaire pour le fret
- La route multimodale
- Accompagnement des adhérents dans la mise en œuvre du PDM et des planifications locales associées
- Projet européen CHESSE

1.1.3. Les mutations institutionnelles en Île-de-France

- Organisation institutionnelle et gouvernance territoriale en Île-de-France
- Suivi et décryptage des réformes des finances locales en Île-de-France
- Panorama des élus locaux franciliens
- Observatoire de l'intercommunalité
- Expertise juridique

1.1.4. Les documents d'urbanisme

- Rôle de la planification depuis cinquante ans sur l'évolution de la mobilité et des transports
- État des lieux des documents d'urbanisme en Île-de-France
- Analyse des documents d'urbanisme locaux et connaissance territoriale

1.2. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

- Améliorer les conditions d'accès aux équipements et services de l'ensemble des Franciliens
- Expertise et veille autour de l'objectif zéro artificialisation nette
- *Les Cahiers* : Ruralités métropolitaines
- Enrichissement de l'outil Quali'ZAN
- ORF – Préfiguration d'une maquette pour les Observatoires de l'habitat et du foncier
- Un nouveau projet pour l'avenue du Paris

1.2.1. Décryptage des territoires (connaissances, études, applications...)

- Observatoire régional du foncier (ORF) : conjoncture des marchés et de la production foncière
- Veille Bassin parisien et territoires de franges

1.2.2. Appui aux départements et aux intercommunalités (EPT, EPCI, MGP)

- Appui au schéma de cohérence territoriale (SCoT) métropolitain
- L'Atlas des sols pour accompagner la mise en œuvre de l'objectif ZAN
- Autoroutes apaisées
- Devenir d'Orlyval
- Projets pilotes pour une Métropole Nature
- Atelier marche et espaces publics sur le secteur de Belle Épine avec GOSB
- Projet européen STEER-NWE
- Projet européen DREAMS sur la Ville/Région à 15-20 minutes

1.2.3. Appui hors Île-de-France (interrégional et coopération décentralisée)

- Contrat de plan interrégional État-Région (CPIER) Vallée de la Seine
- Schéma environnemental des berges de la Seine estuarienne : publication et valorisation
- Appui à la coopération décentralisée : Abidjan, Antananarivo, Casablanca, Erevan, Hanoï, Kiev, Tchernihiv et Rufisque/Dakar
- Projet Moov'Hanoï mobilités durables à Hanoï

1.2.4. Évaluation, benchmarking, bonnes pratiques et modélisation

- Guide de la conversion de bureaux en logements
- Analyse base SITADEL (autorisation d'urbanisme et dynamiques territoriales)
- Appui technique au projet de modèle dynamique mené avec la DRIEAT
- La consommation d'espace-temps des divers modes de déplacement
- Participation au projet TOD-IS-RUR (Transit Oriented Development for Inclusive and Sustainable Rural-Urban Regions)
- Projet européen UPPER Horizon Europe
- Appui à l'Inspection générale des services de la Région Île-de-France
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'évaluation du programme régional FEDER-FSE 2021-2027
- METREX Avenues Métropolitaines
- Comparaison de l'armature logistique entre l'Île-de-France et le Grand Londres
- Groupe de travail international sur la planification des mégapoles
- Appui technique au développement du modèle dynamique MODUS
- La cyclo-logistique : état des lieux et perspectives

1.3. OBSERVATIONS, DONNÉES ET CARTOGRAPHIES

- Tableau de bord des projets d'aménagement
- Tableau de bord de suivi de la mobilité
- Tableau de bord des comptages vélo au niveau régional
- Exploitation des bases de données de l'Enquête Mobilité par GNSS (EMG)
- Suivi de la mobilité électrique et hydrogène en Île-de-France
- Méthodes et outils de calculs d'accessibilité régionale par mode
- Analyses territoriales des territoires autour de la gare d'Orly-Pont de Rungis et le long du T13 Saint-Germain-en-Laye – Saint-Cyr
- Cartoviz foncier
- Cartographie des fréquences des lignes de mass transit
- Économie de l'aménagement : veille et analyse des transformations en cours
- Observation de la population résidant à proximité des nouvelles infrastructures de transport
- Mission d'assistance dans l'étude de faisabilité d'un aménagement type parking-relais utilisant des robots voituriers
- Les atouts du Mass transit
- Décarbonation du fret routier en Île-de-France
- Atlas des rivières modifiées ou disparues : partage et valorisations
- Participation au projet MADGIC sur les données fluviales
- Intermodalité-multimodalité
- Bases de données Paysage
- Copilotage du groupe de travail ORENAF
- Les chantiers navals : potentiel de relocalisation dans le bassin de la Seine
- Suivi des impacts de la ZFE-m et projection du parc automobile francilien
- Observatoire du boulevard périphérique, état

- des lieux et mesure de l'impact des voies réservées
- Logistique des matériaux de construction
- Offre de Transilien dans le rural et demande
- Appui technique au suivi de la fréquentation de La Défense
- Le devenir de La Défense : où vont les entreprises qui déménagent ?

2. ENVIRONNEMENT

2.1. LES PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- Diagnostic prospectif des potentialités de la bioéconomie en Île-de-France
- Appui aux politiques régionales hydrogène
- La renaturation en Île-de-France
- Contribution à la révision du schéma régional climat air énergie (SRCAE) et à la régionalisation de la planification écologique
- Appui à la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB 2020-2030)

2.1.1. Agriculture et alimentation

- Appui à l'élaboration du nouveau Pacte agricole
- Diagnostic de l'offre alimentaire : mise en perspective et valorisation numérique
- Suivi et accompagnement de l'agriculture urbaine
- Développer et valoriser les produits franciliens, actualisation des filières courtes de proximité (FCP)

2.1.2. Nature et biodiversité

- Actualisation de la brochure « Climat : la nature source de solutions »
- Étude « Cimetières vivants »
- Pédagogie et sensibilisation aux enjeux de la biodiversité
- Rencontre des gestionnaires d'espaces naturels
- Déclinaison régionale des plans nationaux d'actions (PNA) et suivi des plans régionaux d'actions (PRA)
- Étudier les friches sous l'angle de l'écologie
- Formation et animation du réseau naturaliste francilien
- Élaboration, suivi et valorisation des Listes rouges régionales (LRR)
- Cartographie prédictive des populations de chiroptères en Île-de-France
- Énergies renouvelables et biodiversité
- Étude « Biodiversité et services écosystémiques en agriculture urbaine » (BiSEAU)
- Étude « Chat forestier »
- Biodiv'Tour
- Refonte de l'application Florif
- Adaptation au changement climatique : faut-il continuer à planter local ?
- Approche spatiale intégrée pour une stratégie de restauration écologique des milieux estuariens de la Seine (PROMESSE)
- Étude biodiversité et ouvrages de gestion des eaux pluviales
- Étude « Zone d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine » (ZEBU)
- Agriculture et biodiversité

- États de santé de la biodiversité en Île-de-France : influence des changements climatiques
- Accompagnement de la Région et de l'État dans la révision du SRCE, dont l'évaluation environnementale
- Réalisation d'une bande dessinée sur l'environnement nocturne

2.1.3. Ressources et matériaux

- Construction bois biosourcés : mise à jour cartographie, sensibilisation des maîtres d'ouvrage
- Observation régionale des ressources : la dimension spatiale du métabolisme francilien
- Le schéma régional des carrières (SRC) : contributions à la finalisation et évaluation environnementale
- Observation régionale des ressources : indicateurs et tableau de bord de l'économie circulaire
- Observation régionale des ressources : réalisation d'études dérivées du bilan de flux de matières régional
- Approfondissement des travaux sur le foncier pour l'économie circulaire (et pour les services urbains)

2.1.4. Transition climat-air-énergie

- Le carbone dans les sols et les végétaux, stockage et déstockage – Veille technique
- PROMÉTHA, cercle francilien de la méthanisation : animation et contribution aux activités
- Filière bois-énergie : observation chaufferies biomasse, expertise des projets, sensibilisation
- Accompagner les projets solaires en Île-de-France : dispositif « Les Générateurs » et promotion de la filière
- Valorisation des travaux sur la territorialisation de la chaleur urbaine
- Rénovation énergétique du parc résidentiel : évaluation des potentiels selon des typologies de bâti
- Les segments amont (R&D, production) de la filière pompe à chaleur en Île-de-France
- Perspective de l'agrivoltaïsme en Île-de-France
- Animation du Club Hydrogène Île-de-France
- Les entreprises franciliennes vulnérables au changement climatique, quelle adaptation ?
- Nouvelles zones de refuges contre les effets de chaleur, de la pollution et des nuisances sonores
- Appui à la révision du schéma régional climat. Air. Énergie (SRCAE) et évaluation environnementale

2.1.5. Risques et résilience

- Guide sur la résilience des campus universitaires
- Gestion forestière et biodiversité
- Risque sécheresse : poursuite et valorisation des travaux sur le retrait-gonflement des argiles (RGA)
- Consolidation de la connaissance sur les risques technologiques et approche multirisques
- Risque inondation : poursuite et valorisation des travaux sur le ruissellement
- Risque inondation : Suivi de la mise en œuvre de la Directive inondation et du PAPI Ile-de-France, gestion des déchets post-catastrophes
- Risque sécheresse : valorisation de l'atlas francilien des massifs à risque d'incendies de forêt
- Étude sur la résilience des infrastructures de transports ferrés en Île-de-France

2.1.6. Déchets

- Le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), rapport de suivi 2025 – évaluation – socle d'observation
- Observation économique des déchets (coûts, financements, emploi) – socle d'observation
- Enquête annuelle déchets ménagers et assimilés (DMA) – données 2024 – socle d'observation
- Enquête sur l'activité des installations de traitement des déchets non dangereux et inertes (données 2024) – socle d'observation
- Observation des déchets dangereux (BDREP & filières à responsabilité élargie des producteurs) – données 2023/24 – socle d'observation
- Analyse et cartographie du maillage des points de collecte REP PMCB
- Inventaire spatial des décharges franciliennes (en exploitation et fermées)

2.2. APPUI AUX TERRITOIRES

- Reconnaissance « Territoires engagés pour la Nature » (TEN)
- Sobriété énergétique : accompagnement des collectivités et fabrique francilienne des sobriétés
- Plans climat : appui aux collectivités, analyse des dynamiques en Île-de-France
- Bâtiments tertiaires publics et privés : renforcer la dynamique de mutation et de rénovation
- Accompagnement de projets résilients et post-carbone
- Animation du réseau ACTIFS, réseau régional des ALEC et structures assimilées
- Contribution aux dynamiques de réseaux énergie et climat en Île-de-France
- Le service public de la gestion des déchets : accompagnement des collectivités
- Guide Aménagement, construction durable, enseignement supérieur et recherche : diffusion et accompagnement
- Classement Unesco domaine de Fontainebleau
- Accompagnement des parcs naturels régionaux franciliens
- Concours Capitale française de la biodiversité (CFB)
- Portrait de la biodiversité territoriale
- Préfiguration d'une communauté « éviter, réduire, compenser » (ERC) en Île-de-France
- Adaptation au changement climatique : sensibiliser, former et accompagner les territoires
- Communauté des territoires circulaires : animation
- Appui à la révision du PCAEM : appui à l'élaboration et participation aux instances, évaluation environnementale stratégique
- Consolidation du socle d'indicateurs des PCAET dans la suite de l'accompagnement MGP
- Accompagnement des dispositifs régionaux en faveur de la biodiversité
- Accompagnement des territoires (2 cycles de webinaires + 1 journée technique du réseau ABC)

2.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE : S'ADAPTER À LA TRANSITION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES ?

- Life ARTISAN : Accroître la résilience des territoires en incitant à l'usage des solutions d'adaptation fondées sur la Nature
- Thèse CIFRE sur les changements de la flore en Île-de-France et conséquences pour les interactions plantes/pollinisateurs
- Projet de recherche ANR Heat and Health in Cities / Chaleur et santé en ville (H2C)
- Projet de recherche européen I4C (Impetus For Change) 2023-2026 : participation
- Valoriser les résultats du projet de recherche PUCA : les mutations contemporaines du métier de syndic
- Projet de thèse « L'urbanisme à l'épreuve du métabolisme territorial »
- Partenariat avec le PIREN Seine : contribution au programme de recherche 9ème phase 2025-2028
- Partenariat et coordination avec le GREC francilien
- Programme de recherche OCAPI : bouclage du cycle de l'azote

2.4. OBSERVATOIRES, ENQUÊTES, CARTOGRAPHIES ET DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- Observatoire régional énergie GES : animation du ROSE, production et diffusion de données
- Évolution de l'outil Energif en lien avec la nouvelle ambition du ROSE
- Observation du déploiement de la gestion intégrée des eaux pluviales
- GéoNat*idf : base de données naturalistes francilienne et SINP
- Analyse des mutations au sein des espaces ouverts : finalisation et valorisation
- Risque inondation : cartographies interactives
- Mise à jour de l'enquête communale sur l'éclairage nocturne
- Base de données sur les arbres remarquables d'Île-de-France
- Base de données des espaces verts et boisés ouverts au public : valorisation du millésime 2023 (V2) et actualisation de la carence en espaces verts
- Mise en place d'un observatoire régional de l'adaptation au changement climatique
- Observation régionale des ressources : valorisation de l'actualisation, réalisée en 2024, du métabolisme régional au travers du bilan de flux de matières

3. ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

3.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- SDRIF-E : polycentrisme et emploi
- Quelle vulnérabilité de l'industrie francilienne face au coût de l'énergie ?
- Appui à l'évaluation du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)
- Territoires des développeurs de l'économie (Appui à la Région)

3.1.1. Promouvoir l'attractivité

- Chiffres clés régionaux (en français, anglais)
- Chiffres clés locaux de territoires « leaders »
- Nombre d'emplois franciliens dépendants de groupes étrangers

3.1.2. Conforter les lieux et filières de l'économie

- Aménagement numérique de l'Île-de-France – Tableau de bord
- Les sites d'activités économiques (ZAE, Logistique, Commerce, Bureaux, etc.)
- Observatoire de l'obsolescence des ZAE
- Incubateurs et accélérateurs de startups
- Start-up industrielles, quel devenir au sortir des incubateurs ?
- Cartographie des acteurs publics et privés du foncier économique
- Datacenters : évolution des usages des entreprises et mutations immobilières
- Les fonciers à haute intensité énergétique
- Filière de la santé en Île-de-France (avec l'Insee)
- Un secteur de pointe porteur d'enjeux de souveraineté : les biomédicaments
- Industrie de la mode en Île-de-France éco-conception et circularité
- Réalisation d'un diagnostic sur les outils de transformation en vue de leur relocalisation

3.1.3. Accompagner les offres culturelle et touristique

- Industries culturelles et créatives dans l'économie circulaire
- Le tourisme durable francilien (suite tourisme fluvestre et slowtips)

3.1.4. Dynamiques démographiques

- Projections démographiques et d'emploi
- Démographie scolaire : dynamiques récentes et projections
- Évolution des effectifs de lycéens : études territoriales
- Projections démographiques : Club Collectivités
- Projections de ménages horizon 2040
- États de lieux des disparités territoriales d'un point de vue économique et social

3.1.5. Habitat-logement, politique de la ville et solidarité

- Décryptage de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville
- Territoires d'innovation. De. Grande. Ambition (TIGA) : appui au suivi des actions
- Maires bâtisseurs : des élus impliqués pour construire
- Que construire dans les territoires populaires ?
- Dynamique de production et occupation des logements locatifs intermédiaires
- Quelles capacités d'évolution pour l'habitat collectif ? Méthode d'analyse
- Situation du logement en Île-de-France (ENL 2020-2021)
- Favoriser l'accès au logement étudiant et le développement de l'offre
- Mutations et transformations du parc locatif privé
- Mobilités résidentielles : quel est le profil des ménages quittant leur commune
- Locations touristiques

- L'accession à la propriété : quel impact de la remontée de taux
- Copropriétés dégradées : quel rôle pour les syndics ?
- Suivi de la mise en œuvre du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH)

3.1.6. Lycées, campus et vie étudiante, recherche

- Adéquation entre l'offre de formation et les demandes formulées dans Parcoursup
- Agréments des formations sanitaires et sociales
- Schéma régional de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (SRESRI) : construction et alimentation des indicateurs de suivi
- Conditions de vie des étudiants : déplacements domicile-lieu d'étude
- Logement étudiant : Favoriser une meilleure identification de l'offre pour aiguiller les étudiants

3.1.7. Prévention et sécurité

- La vidéosurveillance algorithmique (VSA) : état des lieux et perspectives
- Enjeux de sécurité : démarche d'identification des problématiques et des besoins
- Enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France

3.1.8. Les politiques de santé

- Santé et travail
- La santé dans toutes les politiques
- Surveillance épidémiologique de certaines pathologies
- Accessibilité et recours aux soins
- Santé des populations
- Santé environnement : Qualité de l'air et bruit
- Santé environnement : habitat et santé
- Le réseau ÎSÉE
- Santé environnement : adaptation au changement climatique
- Mise en œuvre de l'action 9.2 du PRSE4 « Faire connaître et favoriser la création de nouvelles zones refuges contre les effets de la chaleur, de la pollution de l'air et des nuisances sonores »
- Territorialisation des besoins en complémentaire santé en Île-de-France

3.1.9. Les politiques sportives

- Sport et espaces publics
- Parasport : favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap
- Enquête sur les pratiques sportives des Franciliens
- Sport : Enquête sur le suivi des JOP
- Évaluation de l'impact urbain des Jeux olympiques et paralympiques (JOP)

3.1.10. Emploi et formation

- Contribution à la mise en place d'indicateurs clés sur les formations sanitaires et sociales et sur l'emploi
- Les abandons en cours de cursus au sein des formations du sanitaire et social
- Participation au groupe de travail du réseau des Carif-Oref
- Quelle accessibilité à la formation des demandeurs d'emploi dans une région à 20 min ?
- Besoins en compétences/formations cibles
- Cartoviz emploi et formation

- Les fiches Bassin d'emploi/Comités locaux pour l'emploi
- Enquête panel ou baromètre auprès des entreprises
- Constitution d'un panel ou d'un baromètre sur les organismes de formation franciliens
- La filière automobile, quels devenir des compétences
- Identifier les déterminants et les motivations à l'entrée en formation

3.2. APPUIS THÉMATIQUES AUPRÈS DES TERRITOIRES

- Redynamisation des centres-villes
- Définition et développement d'un observatoire de l'hébergement touristique métropolitain

3.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE, ENQUÊTES ET BENCHMARKING, INNOVATION ET BONNES PRATIQUES

- Mise à jour et ajustement de la méthodologie du volet emploi des projections P+E
- Contribution aux ateliers de Cergy
- Économie et biodiversité
- L'impact de la menace terroriste sur les ambiances urbaines
- Vieillesse
- Les dynamiques économiques des territoires
- Récits prospectifs de l'économie dans les grandes métropoles
- Partenariat PUCA/POPSU Villes productives

3.4. CARTOGRAPHIE ET INDICATEURS

3.4.1. Production cartographique, représentation et applications

- Mise à disposition d'outils interactifs/indicateurs sociosanitaires
- Cartoviz sport

3.4.2. Enquête, données et indicateurs

- Les chiffres clés du sport
- Baromètre des Franciliens

4. INFORMATION, MÉDIAS ET VALORISATION

- Semaine francilienne de la donnée

4.1. SYSTÈMES D'INFORMATION

- Infrastructure de données géographiques (IDG) de la Région
- Collaboration Île-de-France smart service – ISS

4.1.1. Le MOS et ses dérivés

- MOS : évolution et enjeux
- Réflexion sur un Mos2D

4.1.2. Développement cartographique, représentations et 3D

- Recherche et développement

- Cartoviz et applications interactives
- Exploitation des images aériennes et spatiales- IA
- Dataviz et visualisation de données
- Diffusion de l'expertise géomatique et data
- Articulation MOS et démarche nationale

4.1.3. Données et indicateurs

- Portail open data
- Administration du SIG
- Infrastructure et maintenance SI
- Partenariats et conventions de données
- Intégration et traitement des données sociodémographiques
- Base Indicateurs et Datascope
- Datascope
- Cartoviz Logement
- Base de données des tissus urbains franciliens (TUF)

4.2. LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE CHOAY

- Portail documentaire de la médiathèque
- Iconographie : recherches et appuis documentaires
- Bibliographie : recherches et appuis documentaires
- Contribution aux réseaux documentaires
- Les Partis-pris de la médiathèque
- Campagne de numérisation
- Veille
- Gestion de la bibliothèque

4.3. L'INSTITUT PARIS REGION, FORMATEUR ET HUB DE RECHERCHE ET DE DÉBATS

- Formations 2025 pour professionnels et élus
- Partenariat avec la recherche et l'enseignement supérieur
- Recherche et Europe
- Conférence en partenariat avec l'EUP et la Chaire Aménager le Grand Paris
- Valorisation des travaux menés par les QIM
- Formations « Accompagner la rénovation énergétique des logements » et « Sensibiliser aux enjeux de l'hydrogène »
- Formation « Dynamiques démographiques et immobilières à l'heure de la crise immobilière »
- Formation le ZAN en Île-de-France
- Formation « Accompagner la transformation des ZAE sur son territoire »
- Formation « Bâtir l'aménagement circulaire »
- Formation « Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité »
- Petits déjeuners décideurs-chercheurs 2025

4.4. COMMUNICATION, MÉDIAS, ÉVÉNEMENTS

- Un nouveau plan de communication
- Publications print et web
- Un interlocuteur privilégié pour la presse
- Sites et réseaux sociaux

4.5. L'INSTITUT PARIS REGION AU CŒUR DES RÉSEAUX

- Des réseaux internationaux de professionnels

- Participation à la FEDARENE : veille, partage et opportunités de projets européens

5. HORS PROGRAMME PARTENARIAL

5.1. FRANCE

- Contrat : États de lieux du mal logement en Île-de-France
- P+E études territoriales
- Mobilité des jeunes en insertion résidant en Seine-Saint-Denis

5.2. INTERNATIONAL

- Des réseaux internationaux de professionnels
- International : prospection et offres de service en cours
- Contrats internationaux : Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, République démocratique du Congo, Maroc, Ouzbékistan
- SDAU du Grand Tanger et de Tétouan
- Territoires Numériques en Transitions (TNTS)

LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION

FÉVRIER 2025

Présidé par Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France,
L'Institut comprend quatre collèges

Région (17 voix)

- Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et 13 conseillers régionaux
- Valérie Muller, 2^e vice-présidente, présidente du CESER et 2 conseillers

État (4 voix)

- Marc Guillaume, 1^{er} vice-président, préfet de la Région Île-de-France - préfet de Paris
- La direction régionale de l'Insee
- La direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)
- La direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement (DRIHL)

Collectivités (7 voix)

- L'établissement public interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine
- Le conseil départemental de L'Essonne
- Le conseil départemental du Val-d'Oise
- Le conseil départemental de Seine-et-Marne
- L'Association des maires d'Île-de-France (AMIF)
- La Métropole du Grand Paris
- GIP Roissy-Meaux Aéroport

Organismes (7 voix)

- La direction régionale de la Banque des Territoires
- La chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- L'office français de la biodiversité (OFB)
- L'établissement public foncier d'Île-de-France (EPF ÎDF)
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)
- Île-de-France Mobilités (IDFM)



Retrouvez les membres de l'association
sur notre site internet
<https://bit.ly/AG-IPR>

FORMATIONS

2025

AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Le 20 mai 2025, visite de site le 21 mai 2025

ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE TIERS-LIEUX SUR SON TERRITOIRE

Le 3 juin 2025

COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ÎLE-DE-FRANCE

Les 10 et 11 juin 2025

MOBILITÉS ET BIG DATA : POURQUOI ? COMMENT ?

Le 12 juin 2025

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ZAE SUR SON TERRITOIRE

Le 18 juin 2025

(RÉ)INTÉGRER LA NATURE EN VILLE

Le 16 septembre 2025 et visite de site le 17 septembre 2025

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DU PAVILLONNAIRE

Le 23 septembre 2025

LE ZAN EN ÎLE-DE-FRANCE : POURQUOI ET COMMENT ?

Le 1^{er} octobre 2025

SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'HYDROGÈNE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 7 octobre 2025

**RÉGION, MÉTROPOLÉ, INTERCOMMUNALITÉS :
LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE**

Le 14 octobre 2025

MAINTENIR LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DANS VOS TERRITOIRES

Le 13 novembre 2025

BÂTIR L'AMÉNAGEMENT CIRCULAIRE,

Le 18 novembre 2025 et visite de site le 19 novembre 2025

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET IMMOBILIÈRES À L'HEURE DE LA CRISE IMMOBILIÈRE

Les 8 et 9 décembre 2025

**PROGRAMME
PARTENARIAL**
DE L'INSTITUT PARIS REGION



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901

CAMPUS PLEYAD - PLEYAD 4 - 66-68 RUE PLEVEL - 93200 SAINT-DENIS - TÉL. : 01 77 49 77 49

ISSN 2780-9684
ISSN ressource en ligne en cours
ISBN 978-2-7371-2401-3